BURKINA FASO

-=-=-=-

Unité-Progrès-Justice



Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales

Adresse: Sis Rue El Hadj Malick ZOROME, Avenue Pascal ZAGRE, Immeuble R+2, côté Sud de l'ASCE et côté Ouest de la Grande Chancellerie. Poste: 01 BP 1919 Ouagadougou 01, BURKINA FASO, Tel.: +226 25 37 43 55, Email: courrier@capes.bf

ETUDE D'IMPACT SOCIOECONOMIQUE DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA JEUNESSE BURKINABE

Décembre 2023

Table des matières

| Table des matières | 2 |
|---|----|
| Avant-propos | 4 |
| Remerciements | 5 |
| Résumé | 6 |
| Abstract | 7 |
| Liste des tableaux | 8 |
| Liste des graphiques | 9 |
| Sigles et abréviations/ acronymes | 10 |
| I. INTRODUCTION | 12 |
| 1.1 Contexte et justification | 12 |
| 1.2. Objectifs et résultats attendus de l'étude | 14 |
| 1.2.1. Objectif général | 14 |
| 1.2.2 Objectifs spécifiques | 14 |
| 1.2.3. Résultats attendus | 14 |
| II. METHODOLOGIE DE L'ETUDE | 15 |
| 2.1. La phase préparatoire | 15 |
| 2.1.1. La rencontre de cadrage | 15 |
| 2.1.2. La revue documentaire | 15 |
| 2.1.3. Le type d'étude | 15 |
| 2.2. La phase de collecte et de traitement des données | 16 |
| 2.2.1. Élaboration des outils de collecte de données | 16 |
| 2.2.2. Détermination des cibles de l'enquête et du périmètre de l'étude | 16 |
| 2.2.3. Échantillonnage | 16 |
| 2.2.4. Recrutement et formation d'enquêteurs | 18 |
| 2.2.5. Collecte des données sur le terrain | 18 |
| 2.2.6. Contrôle de la qualité des données collectées | 19 |
| 2.2.7. Échantillon obtenu | 20 |
| 2.2.8. Traitement des données | 20 |
| 2.3. Phase de rédaction et de restitution de l'étude | 20 |
| 2.3.1. Rédaction du rapport de l'étude | 20 |
| 2.3.2. Restitution du rapport | 20 |
| III. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS | 20 |
| 3.1. Analyse du marché des boissons alcoolisées au Burkina Faso | 21 |
| 3.1.1. Types de boissons alcoolisées rencontrés au Burkina Faso | 21 |
| 3.1.2. Importations des boissons alcoolisées au Burkina Faso | 23 |
| 3.1.3. Production des boissons alcoolisées au Burkina Faso | 23 |
| 3.1.4. Chaine de commercialisation des boissons alcoolisées au Burkina Faso | 24 |
| 3.2. Analyse de la consommation d'alcool | 26 |

| 3.2.1. L | ampleur de la consommation d'alcool | 26 |
|--------------------|--|----|
| 3.2.2. C | Causes et Conséquences de la consommation de boissons alcoolisées | 33 |
| 3.2.2.1. | Causes de la consommation de l'alcool | 33 |
| 1.1. Les fa | cteurs économiques | 37 |
| 3.2.3. | Conséquence de la consommation d'alcool | 41 |
| 3.2.4. | Connaissance des conséquences sanitaires liée à la consommation d'alcool | 50 |
| | SE DES MESURES DE LUTTES CONTRE LA CONSOMMATION D'ALCOOLS FORCES ET INSUFFISANCES | |
| 4.1 Etat des l | ieux des mesures de lutte contre les boissons alcoolisées frelatées | 61 |
| 4.2. Des m | nécanismes de prise en charge | 63 |
| 4.3. Forces | s et faiblesses des mesures de lutte | 63 |
| V. LIMITES | ET DIFFICULTES DE L'ETUDE | 66 |
| VI. DEFIS I | ET RECOMMANDATIONS | 66 |
| CONCLUSION | N | 69 |
| Bibliographie | | 70 |
| ANNEXES | | 72 |
| ANNEXE N° | 21 MEMBRES DE L'EQUIPE AYANT CONDUIT L'ETUDE | 73 |
| ANNEXE N° | 2 OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES | 74 |
| 1. LE QUE | ESTIONNAIRE | 74 |
| 2. LES GU | UDES D'ENTRETIEN | 83 |
| 2.1. Gui | ide d'entretien autorités coutumières ou religieuses | 83 |
| 2.2. Gui | ide d'entretien : Centre et formation sanitaire | 84 |
| 2.3. Gui | ide d'entretien : Sécurité (Police ou gendarmerie ou sapeurs-pompiers) | 85 |

Avant-propos

La jeunesse constitue le pilier inébranlable de tout développement socio-économique durable d'un pays. Cependant, la consommation d'alcool au sein de la tranche d'âge, allant de 15 à 35 ans, constitue une sérieuse préoccupation et suscite des interrogations au Burkina Faso.

En effet, la consommation d'alcool par les jeunes demeure une question d'une importance cruciale aux multiples facettes. Ses implications socio-économiques, sanitaires et culturelles sont à la fois préoccupantes et complexes.

Le Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales (CAPES), dans sa mission centrale d'approfondissement de l'action gouvernementale a commandité la présente étude à l'effet de comprendre et de mettre en lumière un phénomène complexe qui influence de façon significative la dynamique sociétale de notre pays.

L'objectif général de l'étude est d'analyser l'impact socioéconomique de la consommation d'alcool sur la jeunesse au Burkina Faso afin de fournir des clés de compréhension, des perspectives d'actions et des recommandations tangibles pour les décideurs, les acteurs sociaux, les professionnels de la santé et l'ensemble de la société.

Ce document, fruit d'une recherche approfondie et rigoureuse, s'appuie sur des analyses théoriques et empiriques réalisées par une équipe d'experts multidisciplinaire.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers toutes les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données, ainsi qu'aux parties prenantes dont les connaissances, les expériences et les observations ont enrichi cette étude. Je souhaite que ce rapport serve de base pour des actions concrètes visant à atténuer les effets préjudiciables de la consommation d'alcool chez les jeunes burkinabè.

itiques

Directeur Exécutif/CAPES

Dr Victor SANON eier de l'Ordre de l'Étalon

Δ

Remerciements

Aux termes de la présente étude sur l'impact socio-économique de la consommation d'alcool sur la jeunesse au Burkina Faso, j'adresse mes remerciements à celles et ceux qui ont contribué à sa réalisation. Cette étude n'aurait pas été possible sans l'engagement et la collaboration de diverses personnes et entités, en particulier :

- ➤ les jeunes burkinabè qui ont généreusement partagé leurs expériences, leurs réflexions et leur précieux temps pour nous permettre de mieux comprendre les implications de la consommation d'alcool dans leur quotidien ;
- ➤ les membres du comité de rédaction pour leur dévouement, leur expertise et leur engagement combien déterminants pour la conduite et l'aboutissement de cette étude. La rigueur méthodologique et l'effective implication de chaque membre ont permis de parvenir à des conclusions et à des recommandations pertinentes ;
- les institutions et organisations impliquées pour leurs soutiens, leurs conseils et leur disponibilité, toutes choses qui ont facilité la collecte des données et l'aboutissement de cette étude ;
- les décideurs et parties prenantes gouvernementales pour l'intérêt porté à la thématique et la volonté affichée de trouver des solutions appropriées aux divers problèmes auxquels est affrontée la jeunesse burkinabè;
- les lecteurs et utilisateurs potentiels de ce rapport, qui, nous l'espérons, feront un bon usage des résultats de l'étude dans le but de réduire les effets néfastes de la consommation d'alcool chez les jeunes au Burkina Faso;
- les auteurs, chercheurs et experts, dont les études et les publications ont alimenté la réflexion et enrichi la compréhension des enjeux liés à la consommation d'alcool par les jeunes.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers toute personne ayant contribué de quelque manière que ce soit à la réalisation de cette étude.

Enfin, je fonde l'espoir que ce rapport constituera une base solide pour des initiatives futures visant à protéger la jeunesse burkinabé et à créer un avenir plus sain et plus prospère pour tous.

Résumé

Le CAPES a conduit une étude d'impact socioéconomique de la consommation d'alcool sur la jeunesse burkinabè dont l'objectif est, d'analyser l'offre du marché des alcools, les causes, les conséquences et l'ampleur de la consommation des alcools frelatés en milieu jeune ainsi que les politiques publiques mises en œuvre à cet effet dans le but de proposer des orientations susceptibles de contribuer à la réduction des effets néfastes de la consommation des alcools frelatés.

En effet, l'entrée des alcools frelatés dans le territoire burkinabè ne se fait pas par les circuits officiels d'importations, mais plutôt par la contrebande et les circuits frauduleux. Quant au circuit de la commercialisation, il reste informel du fait de l'interdiction de la vente et de la consommation de ces types d'alcool au Burkina Faso.

Selon les résultats de l'enquête menée dans quatre (4) régions du pays, les principales unités de mesure des alcools frelatés utilisées par les vendeurs sont le verre (5,1%), la boule (21,7%), la bouteille (63,6%) et le sachet (9,6%). Les clients des débits des boissons frelatées (58% des enquêtés) sont des jeunes gens d'âge compris entre 25 et 35 ans, suivis de leurs ainés de plus de 35 ans (34%) et 8% pour les plus jeunes de 15 à 25 ans.

En termes de teneur, les variétés d'alcools frelatés les plus consommées sont, le vody (19,8% des consommateurs), le 8PM (12,1%), château de France (9,9%), Martiness (5,9%), Pastis (4,7%), Epéron (4,7%) magoustan (4,3%), Djin (2,6%), Koutoukou (2,20%). Concernant les causes, l'enquête a révélé que 69,1% des jeunes consomment l'alcool juste pour se faire plaisir ou se détendre, d'autres sous l'effet de contagion/ influence des amis (31,5%). D'autres raisons telles que la culture/ tradition (23,7%), la pression sociale (14,4%), le stress et coping (stratégies de gestion du stress) (11,3%) et l'accessibilité (8,8%) ont été également évoquées.

En termes de conséquences, 28,0% des consommateurs d'alcools frelatés ont rencontré des problèmes de santé tels que les cirrhoses du foie, la neuropathie périphérique, les céphalées et les ulcères gastriques. La majorité des buveurs de boissons frelatées (75%) ont déclaré avoir déjà été avertis par les agents de santé de lettre fin à la consommation d'alcool. Par ailleurs, 14,7% des consommateurs d'alcool affirment que ladite consommation détériore leurs relations et engendre des violences domestiques et des conflits familiaux chez 82,2% des enquêtés.

Aussi, 11,0% des buveurs de boissons frelatées ont déjà eu un différend avec leur conjoint (e) de même, 28,5% des buveurs de boissons frelatées ont déjà eu un différend avec un ami ou avec l'entourage. Les consommateurs d'alcool sont conscients de l'effet négatif de la consommation d'alcool sur leurs finances (39,5%). Quant aux consommateurs d'alcools frelatés, ils en sont plus conscients (49,4%). Bien que certains enquêtés affirment que la consommation modérée d'alcool serait bénéfique pour la santé (58,9%), ils sont nombreux les consommateurs qui cherchent à réduire les risques liés à la consommation d'alcool (57,3%).

Afin de réduire les effets néfastes de la consommation des alcools frelatés sur la jeunesse, l'enquête a retenu comme recommandation principale le renforcement des actions de lutte contre la production, la commercialisation, l'importation et la consommation de ces alcools chez les jeunes à travers une application rigoureuse des textes existants ainsi que la conduite de campagnes de sensibilisation, d'informations et de prévention au profit des populations.

Abstract

CAPES has conducted a study of the socio-economic impact of alcohol consumption on young people in Burkina Faso. The aim is to analyse the alcohol market, the causes, consequences and extent of the consumption of adulterated alcohol among young people, and the public policies implemented to this end, with a view to proposing guidelines likely to help reduce the harmful effects of the consumption of adulterated alcohol.

Adulterated alcohol does not enter Burkina Faso through official import channels, but rather through smuggling and fraudulent channels. As for the marketing circuit, it remains informal due to the ban on the sale and consumption of these types of alcohol in Burkina Faso.

According to the results of the survey carried out in four (4) regions of the country, the main units of measure for adulterated spirits used by sellers are the glass (5.1%), the ball (21.7%), the bottle (63.6%) and the sachet (9.6%). The customers of adulterated drinks outlets (58% of those surveyed) are young people aged between 25 and 35, followed by their elders aged over 35 (34%) and 8% for the youngest aged between 15 and 25.

In terms of strength, the most commonly consumed varieties of adulterated alcohol are Vody (19.8% of consumers), 8PM (12.1%), Château de France (9.9%), Martiness (5.9%), Pastis (4.7%), Epéron (4.7%), Magoustan (4.3%), Djin (2.6%) and Koutoukou (2.20%). In terms of causes, the survey revealed that 69.1% of young people drink alcohol just for pleasure or to relax, while others are influenced by friends (31.5%). Other reasons cited included culture/tradition (23.7%), social pressure (14.4%), stress and coping strategies (11.3%) and accessibility (8.8%).

In terms of consequences, 28.0% of adulterated alcohol drinkers experienced health problems such as cirrhosis of the liver, peripheral neuropathy, headaches and gastric ulcers. The majority of adulterated drinkers (75%) said they had already been warned by health workers to stop drinking. In addition, 14.7% of drinkers said that alcohol consumption damaged their relationships and led to domestic violence and family conflicts in the case of 82.2% of respondents.

In addition, 11.0% of adulterated drinkers had already had a dispute with their spouse, and 28.5% of adulterated drinkers had already had a dispute with a friend or family member. Alcohol drinkers are aware of the negative effect of alcohol consumption on their finances (39.5%). Consumers of adulterated alcohol were more aware (49.4%). Although some respondents claimed that moderate alcohol consumption would be beneficial to their health (58.9%), many consumers were seeking to reduce the risks associated with alcohol consumption (57.3%).

In order to reduce the harmful effects of adulterated alcohol consumption on young people, the survey's main recommendation was to step up action against the production, marketing, import and consumption of adulterated alcohol by young people, by rigorously applying existing legislation and conducting awareness, information and prevention campaigns aimed at the general public.

Liste des tableaux

| Tableau 1 : Stratification de l'échantillon par région | 18 |
|--|------|
| Tableau 2 : Echantillon de jeunes âgés de 15 à 35 ans obtenu par région et par milieu de résidence | . 20 |
| Tableau 3 : Inventaire des boissons frelatées | . 22 |
| Tableau 4 : Importation de boissons alcoolisées selon le poids et la valeur en douane entre 2020 et 2021 | . 23 |
| Tableau 5 : Proportion des consommateurs d'alcools frelatés par type de frelatés | 27 |
| Tableau 6 : Consommation d'alcool au cours du dernier mois | . 28 |
| Tableau 7 : Nombre de verres bu par jour au cours du dernier mois de consommation d'alcool selon le ty | /pe |
| d'alcool | 29 |
| Tableau 8 : Répartition des consommateurs d'alcool selon le diplôme le plus élevé | 30 |
| Tableau 9 : Causes de la consommation d'alcool | 35 |
| Tableau 10 : Facteurs culturels de la consommation d'alcool | 36 |
| Tableau 11 : Facteurs familiaux de la consommation d'alcool | |
| Tableau 12 : Facteurs influençant le choix de l'alcool à consommer selon le sexe | 40 |
| Tableau 13 : Répartition des consommateurs d'alcool frelatés selon la catégorie socioprofessionnelle | 41 |
| Tableau n°14 : Principaux problèmes de santé rencontrés par les consommateurs d'alcool | 47 |
| Tableau 15 : Principaux problèmes de santé rencontrés par les consommateurs d'alcool frelaté | 48 |
| Tableau 16 : Répartition des enquêtés selon l'effet de la consommation d'alcool | 49 |
| Tableau 17 : Connaissance des conséquences sanitaires liées à la consommation d'alcool | 51 |
| Tableau 18 : Proportion des consommateurs d'alcool qui souffrent de maladies liées à la consommatior | 1 |
| d'alcool | |
| Tableau 19 : Impact social de la consommation d'alcool | |
| Tableau 20 : Répartition des enquêtés selon la perception sociale de la consommation d'alcool | |
| Tableau 21 : Répartition des jeunes consommateurs d'alcool selon l'occupation économique | 57 |
| Tableau 22 : Nombre moyen de jours de travail perdu par les jeunes consommateurs d'alcool | 58 |
| Tableau 23 : Consommation d'alcool et revenu | |
| Tableau 24 : Dépense liée à la consommation d'alcool | |
| Tableau 25 : Perception de l'impact négatif de la consommation d'alcool | |
| Tableau 26 : Réduction des risques liés à la consommation d'alcool | |
| Tableau 27 : Défis et recommandations | 67 |

Liste des graphiques

| Graphique 1: Répartition de l'utilisation des unités de vente des boissons alcoolisées | . 25 |
|---|------------|
| Graphique 2 : Répartition des clients des débits de boissons frelatées par groupe d'âge et par sexe | . 26 |
| Graphique 3 : consommation d'alcool selon le milieu de résidence | . 26 |
| Graphique 4: Répartition des élèves buveurs d'alcool selon leur niveau d'éducation | . 30 |
| Graphique 5 : Consommation d'alcool et emploi | . 31 |
| Graphique 6: Proportion des PDI consommateurs d'alcoold' | . 31 |
| Graphique 7:Proportion des PDI qui consomment l'alcool frelaté | . 32 |
| Graphique 8: Proportion des consommateurs d'alcool frelatés | . 32 |
| Graphique 9: dépenses moyennes mensuelles en alcool par la tranche de salaire | . 39 |
| Graphique 10: Facteurs influençant le choix de l'alcool à consommer selon le milieu de résidence Graphique 11 : Proportion des buveurs d'alcool ayant rencontré des problèmes de santé, maladie ou | . 40 |
| accident au cours des 30 derniers jours | . 46 |
| Graphique 12 : Proportion des buveurs d'alcool frelaté ayant rencontré des problèmes de santé, maladie accident au cours des 30 derniers jours | e ou 46 |
| Graphique 13 : Proportion des consommateurs d'alcool conscients des risques liés à la consommation d'alcool | . 50 |
| Graphique 14 : Proportion des consommateurs d'alcool qui manquent de faire leur travail | . 57 |

Sigles et abréviations/ acronymes

| AN: | Assemblée Nationale |
|--------------|--|
| AVC: | Accident Vasculaire Cérébral |
| BAC: | Baccalauréat |
| BBC: | Bacon, Barry et Child |
| BEP: | Brevet d'Études Professionnelles |
| BEPC: | Brevet d'Études du Premier Cycle |
| BPT: | Brevet Professionnel de Technicien |
| BPTS: | Brevet Professionnel de Technicien Spécialisé |
| BRAKINA: | Brasserie du Burkina |
| BTS: | Brevet de Technicien Supérieur |
| CAPES | Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales |
| CAPI: | Computer Assisted Personal Interview |
| CEP: | Certificat d'Études Primaires |
| CHU-YO: | Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo |
| CIRC: | Centre international de Recherche sur le Cancer |
| CVD | Conseil Villageois de Développement |
| DEA: | Diplôme d'Études Approfondies |
| DESS: | Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées |
| DEUG: | Diplôme d'Études Universitaires Générales |
| DGD | Direction Générale des Douanes |
| DUT: | Diplôme Universitaire de Technologie |
| IST: | Infections Sexuellement Transmissibles |
| MATD: | Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation |
| MATDC: | Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale |
| MATDS: | Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité |
| MATDSI: | Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure |
| MCIA: | Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat |
| MEEVCC: | Ministère de l'Environnement de l'Économie Verte et du Changement Climatique |
| MENA: | Ministère de l'éducation nationale |
| MENAPLN: | Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales |
| MINEFID: | Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement |
| MJDHPC: | Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique |

| MS: | Ministère de la Santé |
|---------------|---|
| MSECU: | Ministère de la sécurité |
| OMS: | Organisation Mondiale de la Santé |
| ONG: | Organisation Non Gouvernementale |
| PDI: | Personne Déplacée Interne |
| PM : | Premier Ministère |
| SG: | Secrétariat Général |
| UEMOA: | Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine |

I. INTRODUCTION

1.1 Contexte et justification

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (2018), l'alcool, substance psychoactive capable d'entraîner la dépendance est largement utilisée dans de nombreuses sociétés depuis des siècles. L'usage nocif d'alcool est parmi les principaux problèmes de santé publique mondiaux. Il entraîne une charge de morbidité ainsi qu'un fardeau économique et social important. L'abus d'alcool a entraîné en 2016 plus de trois millions de décès, soit un (01) décès sur vingt (20). Plus des trois quarts de ces décès concernaient des hommes. Le rapport de situation mondial de l'OMS sur l'alcool et la santé 2017 (Global status report on alcohol and health 2018) indique que l'abus d'alcool représente plus de 5 % de la charge de morbidité au niveau mondial.

Les problèmes liés à l'alcool et en particulier la consommation excessive d'alcool touchent toutes les catégories sociales notamment la population jeune. À l'échelle mondiale, plus du quart (27 %) des personnes âgées de 15 à 19 ans sont des consommateurs actuels. Les taux de consommation actuelle sont les surtout plus élevés chez les personnes âgées de 15 à 19 ans en Europe (44 %), suivis des Amériques (38 %) et du Pacifique occidental (38 %) (OMS, 2017).

Ces données laissent penser que l'alcoolisation des jeunes ne touche que les pays occidentaux. Toutefois, le phénomène a une envergure mondiale et n'épargne aucun continent. En Afrique, tout comme dans les autres continents, les jeunes, garçons et filles, consomment de plus en plus de l'alcool. Au nombre des raisons qui justifieraient cette consommation, d'aucuns pointent du doigt le type de développement actuel, la publicité et la non-régulation du marché des spiritueux. L'abus d'alcool dans les milieux des adolescents africains pose le problème de la responsabilité au niveau de la société et surtout au niveau des différents États du continent.

En effet, cette consommation à risques et ces abus peuvent engendrer de nombreux problèmes sociaux tels que l'échec ou le décrochage scolaire, la perte d'emploi ou du logement, les conflits conjugaux, les accidents, les problèmes sanitaires, les overdoses. L'alcool est la cause directe de certaines maladies notamment l'inflammation du foie (hépatite), la cirrhose du foie, l'inflammation du pancréas. Sa consommation excessive peut conduire aussi aux différents cancers tels celui du foie, de la bouche, du pharynx, du larynx de l'œsophage ou du sein chez les femmes. Au Burkina Faso en

particulier, ces maladies non transmissibles constituent un réel problème de santé publique et sont tributaires de la consommation de l'alcool¹.

Les motivations des consommateurs d'alcool, explorées par plusieurs recherches, se résument principalement à trois, à savoir, (i) surmonter l'anxiété face aux exigences scolaires et améliorer ses compétences, (ii) se sociabiliser et faciliter les échanges avec autrui, et (iii) atténuer les émotions négatives pour faire face à certaines situations mal vécues (Dumbili & Onyima, 2018). A ces motivations s'ajoutent le « binge drinking »² et les jeux d'alcool associés qui occupent une place non négligeable dans nos sociétés aujourd'hui. Une étude australienne portant sur les motivations des étudiants universitaires à participer à ce genre de jeux a révélé que la recherche de compétition, la stimulation, la poursuite de sensations fortes, l'amélioration de l'image sociale, la poursuite sexuelle et l'ennui en étaient les principales. Quant aux quantités d'alcool ingérées lors de ces jeux, l'étude a relevé qu'elles avaient pour motivations, la compétition mais aussi le désir de s'entrainer pour devenir plus fort (George, Zamboanga, Martin & Olthuis, 2018).

L'alcool produit et vendu clandestinement et sans contrôle représentait plus du quart (soit 25,5%) de l'ensemble de l'alcool consommé dans le monde en 2016. Selon le classement 2017 de l'OMS qui surveille de très près l'évolution de la consommation d'alcool dans le monde, mesurée en litres d'alcool pur, par an et par habitant de plus de 15 ans, le Burkina Faso occupe le 16ème rang sur 49 pays (OMS, 2018).

Ainsi, au Burkina Faso, la consommation abusive d'alcool en général et celle des boissons frelatées en particulier est reconnue comme étant un fléau ayant d'énormes conséquences socio-économiques. L'ampleur du phénomène s'observe particulièrement dans la frange jeune. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la période où les jeunes cherchent à se détacher de l'environnement de leur enfance (famille, école) et à s'autonomiser en cherchant des nouveaux liens d'attache pour se rapprocher du « monde des adultes » (Cuin 2011).

Autrefois importé, l'alcool frelaté fait l'objet, ces dernières années, de production locale. Dans le but de lutter contre le phénomène, le Gouvernement, à travers un arrêté³, a interdit la production, l'importation, la commercialisation des liqueurs et autres boissons spiritueuses en sachets plastiques et en bouteilles de moins de 30 centilitres.

¹ Propos de Madame la ministre de la Santé, Pr Léonie Claudine Lougué, au lancement de la campagne de sensibilisation sur les risques sanitaires liés à la consommation des alcools frelatés le mardi 3 décembre 2019 à Dakola (www.Lefaso.net)

² Est considéré comme binge drinker celui qui boit excessivement, avec pour objectif principal d'atteindre un état d'ivresse important le plus vite possible, ce type de consommation étant particulièrement observé chez les adolescents et les jeunes adultes.

³ Arrêté interministériel n°2019-0345 du 19 septembre 2019 portant interdiction de production, d'importation, de commercialisation, de détention et d'offre à titre gratuit de liqueurs et autres boissons spiritueuses

Aussi, au regard de son impact sur la jeunesse, la question de la consommation d'alcool par les jeunes mérite-t-elle que l'on s'y intéresse pour mieux appréhender ses multiples facettes afin d'y apporter des solutions. C'est donc dans le souci d'orienter les décideurs que le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) lance la réflexion sur la problématique de la consommation d'alcool par les jeunes au Burkina Faso.

1.2. Objectifs et résultats attendus de l'étude

1.2.1. Objectif général

L'objectif général de l'étude est d'analyser l'impact socio-économique de la consommation d'alcool sur la jeunesse burkinabè.

1.2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- analyser le marché de l'alcool au Burkina Faso ;
- analyser les causes de la consommation d'alcool et les facteurs associes ;
- analyser les conséquences de la consommation des alcools frelatés sur les plans social, économique, sanitaire ;
- analyser l'ampleur de la consommation des alcools frelatés en milieu jeune ;
- analyser les politiques publiques prises à ce jour pour résorber le phénomène ;
- proposer des orientations à mettre en œuvre dans le moyen terme pour réduire les effets néfastes de la consommation des alcools frelatés.

Les résultats attendus qui en découlent sont :

1.2.3. Résultats attendus

- le marché de l'alcool est analysé au Burkina Faso;
- les causes de la consommation d'alcool et les facteurs associés sont analysés ;
- les conséquences de la consommation des alcools frelatés sur les plans social, économique, sanitaire sont analysées ;
- l'ampleur de la consommation des alcools frelatés en milieu jeune est analysée ;
- les politiques publiques prises à ce jour pour résorber le phénomène sont analysées;

- les orientations à mettre en œuvre dans le moyen terme pour réduire les effets néfastes de la consommation d'alcool sont proposées.

II. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

La démarche méthodologique prend en compte celle utilisée par le consultant pour la collecte des données. Elle comprend les phases suivantes : (i) une phase préparatoire, (ii) une phase de collecte de données sur le terrain et (iii) une phase d'analyse et de rapportage.

2.1. La phase préparatoire

Pour la conduire de l'étude, un groupe de travail a été mis en place par décision du Directeur Exécutif, composé d'experts du CAPES, des ministères et institutions, des associations des consommateurs. Il a été accompagné par des personnes de ressources et un consultant statisticien chargé de la collecte des données. Ce dernier a conduit le volet enquête et a livré une base de données qui a été validée par le groupe de travail.

Pour mener à bien cette étude, une approche participative a été retenue.

2.1.1. La rencontre de cadrage

Avant le démarrage des travaux, une rencontre de cadrage a été tenue le 06 octobre 2023 avec l'ensemble des acteurs afin de clarifier le but de l'étude, de recueillir les amendements et d'adopter une méthodologie consensuelle.

2.1.2. La revue documentaire

Dans le cadre de l'étude, les données relatives aux politiques publiques en lien avec la consommation d'alcool en général y compris le cadre règlementaire ont été utilisées. En plus des ouvrages généraux, des articles scientifiques, des travaux de recherches académiques, des rapports et autres documents de travail ont été exploités. Par ailleurs, les données relatives aux importations, à la consommation et à la vente d'alcool ont également été explorées.

2.1.3. Le type d'étude

Il s'agit d'une étude transversale descriptive associant un volet qualitatif et un volet quantitatif.

2.2. La phase de collecte et de traitement des données

2.2.1. Élaboration des outils de collecte de données

A l'issue de l'analyse documentaire, il a été décidé d'opter pour une méthode mixte qui associe une approche quantitative et qualitative orientant par conséquent les types d'outils à élaborer. Ainsi, deux (02) types d'outils ont été élaborés :

- un guide d'entretien adressé aux autorités coutumières et religieuses ainsi qu'aux responsables des services déconcentrés de l'État pour comprendre les motivations d'ordre sociologique qui conduisent à la consommation d'alcool;
- un questionnaire adressé aux ménages pour la collecte des données quantitatives.

2.2.2. Détermination des cibles de l'enquête et du périmètre de l'étude

La population d'étude est constituée de deux cibles en lien avec la nature des données à collecter.

- les responsables des structures publiques ou privées et les autorités coutumières et religieuses, productrices des informations et données sur le sujet pour l'enquête qualitative;
- les personnes âgées de 15-35 ans pour l'enquête quantitative.

La collecte des données s'est déroulée dans quatre (04) régions du pays que sont le Centre, les Hauts Bassins, le Centre Nord et l'Est. Les deux dernières pour voir le phénomène au sein des PDI. Elle a concerné aussi bien les chefs-lieux de région que le milieu rural, tout en tenant compte de la situation sécuritaire. L'ambition étant de couvrir les treize régions, des contraintes ont limité la collecte dans ces régions.

2.2.3. Échantillonnage

Deux types d'échantillons ont été donc constitués : un échantillon qualitatif et un échantillon quantitatif.

De la Taille de l'échantillon qualitatif

La taille de l'échantillon qualitatif été orientée vers la saturation des données et la qualité des informations plutôt que vers un calcul statistique. Le critère pour juger quand arrêter d'échantillonner donc a été la saturation. Urquhart (2013 : p. 194) définit la saturation comme : « le point du codage où vous constatez qu'aucun nouveau code n'apparaît dans les données ». Il existe de plus en plus d'exemples des mêmes codes, mais pas de nouveaux », tandis que Given (2016 : p. 135) considère la saturation comme le point auquel « des données supplémentaires ne conduisent pas à de nouveaux

thèmes émergents ». Même si l'accent reste mis sur le niveau de l'analyse, la décision à prendre semble être liée à l'émergence de nouveaux codes ou thèmes, plutôt qu'au degré de développement de ceux déjà identifiés.

Strauss et Corbin (1998 : p. 136) suggèrent que la saturation devrait plutôt viser à atteindre le point où la collecte de données supplémentaires devient « contre-productive » et où le « nouveau » n'ajoute pas nécessairement quoi que ce soit à l'histoire ou à la théorie globale. Pour certains auteurs, à partir de huit (08) entretiens, la saturation est observée. Jackson et coll. (2000 : p. 1406) affirment que la saturation avait été établie après l'analyse de huit ensembles de données. (Vandecasteele et al. 2015 : p. 2789) : après le 10ème entretien, aucun nouveau thème n'a été généré par les entretiens.

Dans la présente étude, la taille a été fonction des cibles à échantillonner. Pour les centres de santé (CSPS) et les autorités coutumières, un échantillon minimal de dix centres de santé et de dix autorités coutumières a été retenu.

De la Taille de l'échantillon quantitatif

Poursuivant un objectif de précision locale (précision par strate), dans le cadre de cette étude, il a été utilisé la méthode du sondage stratifié. Chaque région constitue une strate. Dans chaque strate, le sondage aléatoire simple a été utilisé pour calculer la taille de l'échantillon. La requête suivante a été formulée : "connaître" Y (variable d'intérêt) à *L* près, avec 95 chances sur 100 de ne pas faire d'erreur d'encadrement. Résolvons alors :

$$L=2.\sqrt{V(\overline{Y})}$$

On trouve:

$$n = N. \frac{1}{1 + (\frac{NL^2}{4S^2})}$$

où S² est la variance empirique : S²=p(1-p), $V(\overline{Y})$ est la variance théorique, N est la population mère. Dans la présente étude, la population mère est constituée de l'ensemble des populations des villages concernés, p, la proportion des jeunes consommateurs d'alcool. p n'étant pas connu, dans le cas le plus prudent, p a été estimé à 0,5, valeur qui maximise la fonction (variance) p(1-p). Comme N, population totale de chaque région, est grand, $\frac{1}{N}$ est négligeable et nous adoptons donc la formule approximative suivante :

$$n=\frac{1}{L^2}$$

L peut varier entre 1% et 10%. Nous avons fixé la précision L à 6,8%. Dans un souci de comparabilité, une marge d'erreur fixe de 6,8% a été considéré dans toutes les strates (région) de l'étude. Ce qui

nous donne un échantillon de 216 personnes à interroger par strate (région) soit un total de 865 individus à interroger reparti comme suit :

Tableau 1 : Stratification de l'échantillon par région

| Strate | L | n |
|---------------|-------|-----|
| Centre Nord | 0,068 | 216 |
| Hauts Bassins | 0,068 | 216 |
| Est | 0,068 | 216 |
| Centre | 0,068 | 216 |
| Total | | 865 |

La stratification a eu pour avantage de désagréger les résultats par région. Dans chaque région, l'échantillon a été réparti entre le milieu urbain et le milieu rural.

De la base de sondage

La base de sondage utilisé pour le tirage des villages est le fichier village du recensement général de la population et de l'habitat de 2019 (RGPH, 2019).

2.2.4. Recrutement et formation d'enquêteurs

La qualité du personnel étant essentielle pour la réussite de toute opération d'enquête, des enquêteurs qualifiés et expérimentés, dotés du sens de responsabilités, d'intégrité, du respect de la confidentialité et du travail bien accompli ont été recrutés.

Les enquêteurs recrutés ont été formés par le consultant, sur le contenu et l'administration des outils. La formation a consisté essentiellement à harmoniser la compréhension et la maîtrise des outils et des enjeux de la mission afin de permettre une bonne conduite de l'enquête.

2.2.5. Collecte des données sur le terrain

L'enquête a commencé par une séance d'informations au profit des acteurs sur le travail d'enquête ; elle s'est déroulée du 18 au 28 octobre 2023. Le CAPES a mis à la disposition du consultant et des enquêteurs une lettre d'accréditation.

La collecte des données a été faite à l'aide du système CAPI (Computer Assisted Personal Interview) à travers des tablettes configurées avec l'application SERVEY SOLUTIONS.

Du protocole de collecte des données

Choix des secteurs et des villages

Ouagadougou : trois secteurs ont été tirés au hasard à partir du fichier village du RGPH 2019 et 24 ménages ont été interrogés au hasard par secteur.

Bobo centre : deux secteurs ont été tirés au hasard à partir du fichier RGPH 2019 et 36 ménages ont été interrogés par secteurs.

Fada Centre : deux secteurs ont été tirés au hasard à partir du fichier village du RGPH 2019 et 24 ménages ont été interrogés au hasard par secteur.

Kaya centre : trois secteurs ont été interrogés au hasard et vingt-quatre ménages ont été interrogés par secteur. Seul le village de Gondolé, village accessible au moment de l'enquête a fait l'objet de l'enquêté.

Des villages accessibles ont été sélectionnés au hasard en plus du chef-lieu de commune, et dans les villages au moins dix-huit (18) ménages par village ont été interrogés.

De la méthode de choix des concessions

Dans chaque secteur ou village, le pas de sondage a été de 5 en milieu urbain et chef-lieu de commune et de 3 en milieu rural. A partir de la concession du responsable coutumier ou Conseil Villageois de Développement (CVD), un ménage dans ladite concession a été pris. Ensuite la progression s'est faite à partir de cette première concession par une marche vers la gauche. Le ménage de chaque 5ème maison en milieu urbain et chef-lieu de commune a été retenu. Dans les villages, le ménage de chaque troisième concession a été choisi. En cas d'absence de ménage dans la concession ciblée, le relais est passé à la concession voisine.

2.2.6. Contrôle de la qualité des données collectées

L'objectif du contrôle de qualité est de valider les données collectées par les enquêteurs. A cet effet, des superviseurs contrôlaient chaque fiche renseignée par l'enquêteur, s'assuraient de l'exhaustivité et de la fiabilité des données collectées avant d'accepter ou de rejeter la fiche. Les fiches rejetées sont, au fur et à mesure, corrigées par l'enquêteur et renvoyées aux superviseurs pour une nouvelle vérification. Les fichiers validés étaient téléchargés quotidiennement par le consultant afin de s'assurer de leur sécurité. Il faut noter que SERVEY SOLUTION permet aux superviseurs de contrôler chaque fiche renseignée avant sa validation à l'image de la collecte par papier.

2.2.7. Échantillon obtenu

Sur une prévision de 865 jeunes à enquêter, un échantillon de 1075 jeunes a été effectivement interrogé dont 62,4 % vivent en milieu urbain et 37,6 % en milieu rural.

Tableau 2 : Echantillon de jeunes âgés de 15 à 35 ans obtenu par région et par milieu de résidence

| | Urbain | Rural | Total |
|-------------|--------|-------|-------|
| CENTRE | 260 | 14 | 274 |
| HAUT-BASSIN | 185 | 74 | 259 |
| EST | 127 | 124 | 251 |
| CENTRE NORD | 99 | 192 | 291 |
| Total | 671 | 404 | 1075 |

2.2.8. Traitement des données

À la fin de la collecte, les données ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS afin de s'assurer de leur cohérence interne. Le traitement a également permis de corriger les valeurs aberrantes (outliers) et manquantes.

2.3. Phase de rédaction et de restitution de l'étude

2.3.1. Rédaction du rapport de l'étude

La rédaction du rapport de l'étude a été faite sur la base des données primaires (données quantitatives et qualitatives collectées sur le terrain) et secondaires (revue documentaire) collectées. Elle a été réalisée par l'ensemble des membres du groupe de travail mis en place à cet effet. La rédaction a consisté en des analyses, échanges et appréciations approfondis sur les différents résultats des enquêtes suivis de la production écrite.

2.3.2. Restitution du rapport

Le rapport préliminaire de l'étude a été soumis aux différentes parties prenantes lors d'un atelier de restitution. Les participants ont apporté des amendements de forme et de fonds dans le but d'améliorer la qualité de ce document. Ces observations ont été prises en compte par l'équipe de rédaction avec l'assistance technique du consultant au cours d'une séance de travail.

III. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Cette partie porte sur l'analyse, d'une part des diverses études menées sur la consommation d'alcool et, d'autres part sur les résultats de l'enquête terrain réalisée dans quatre régions du Burkina Faso en

2023. Elle est articulée autour des points suivants : (i) l'analyse du marché des boissons alcoolisées, (ii) l'ampleur de la consommation, (iii) les causes et les conséquences de la consommation de l'alcool, (iv) les politiques publiques mises en œuvre.

3.1. Analyse du marché des boissons alcoolisées au Burkina Faso

L'analyse du marché des boissons alcoolisées au Burkina Faso traite des types d'alcools, de l'offre par le canal de l'importation, de l'offre émanant de la production locale et de l'analyse de la chaine de commercialisation desdites boissons.

3.1.1. Types de boissons alcoolisées rencontrés au Burkina Faso

Il existe de nombreux types de boissons alcoolisées au Burkina Faso avec différents degré d'alcool. On distingue les boissons non distillées (bière, vin, cidre, etc.) à faible teneur en alcool et les boissons distillées (liqueurs et spiritueux) à teneur élevée en alcool (Guimbou, 2020).

Les principaux types d'alcools importés selon les statistiques douanières de 2020 à 2022 sont ; la bière, les vins, les boissons fermentées, l'alcool éthylique, le cognac, le whiskie, le Gin et Ginievre, la vodka et les liqueurs.

Il importe de relever que le terme alcool frelaté n'est pas clairement défini dans les textes règlementaires. Néanmoins, aux termes des dispositions de l'arrêté interministériel n°2019-0345/MCIA/MS/MATDS du 19 septembre 2019, sont interdites les liqueurs et autres boissons spiritueuses conditionnées dans des sachets, dans des bouteilles, flacons ou autres pots en PET de capacité inférieur à 30 centilitres. Sont également interdites les liqueurs et autres boissons spiritueuses frelatées telles le « koutoukou » et le « quimapouss » sans égard à la capacité de leurs contenants.

Selon le dictionnaire le petit Larousse (2014), le terme « frelaté » désigne le fait de faire perdre sa pureté, de ce qu'elle a de naturelle. C'est le fait d'avoir perdu de sa pureté. L'alcool frelaté symbolise l'apport d'un produit de substance étrangère au produit naturel.

Dans la présenté étude, est considéré comme boisson ou alcool frelaté, les liqueurs et boissons spiritueuses en sachets plastiques ou en boule vendues dans les kiosques. Il s'agit essentiellement des boissons répertoriées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Inventaire des boissons frelatées

| N° | Types de boissons frelatées |
|-----|--|
| 1. | 1_2_3 |
| 2. | 8PM |
| 3. | Adonko |
| 4. | Alomo |
| 5. | Bousculator |
| 6. | Café Room |
| 7. | Château de France |
| 8. | Djin |
| 9. | Epéron |
| 10. | Fighter |
| 11. | Flasch |
| 12. | Gin |
| 13. | Glambo |
| 14. | Koutoukou |
| 15. | lion d'or |
| 16. | Mangoustan |
| 17. | Martiness |
| 18. | Pastis |
| 19. | Roy |
| 20. | Score |
| 21. | Sopale |
| 22. | Stricker |
| 23. | Tinguète |
| 24. | visa ou leader |
| 25. | Vody |
| 26. | Wao |
| C | co • CADEC átudo do l'impact accio áccucamique de la consemunation d'alcoel par la journesse |

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

D'autres types de boissons issues de mélanges d'alcool fort (whisky, vodka...) et de jus de fruit (pomme, orange) ou des sodas appelés « prémix », sont également consommées par les jeunes et peuvent être considérées comme frelatées. Il en est de même des cocktails énergisants ou encore des boissons énergisantes associées à l'alcool consommés par certains adolescents.

D'une manière générale, les boissons alcoolisées sont généralement conditionnées en bouteilles, en canettes, en flacons ou pots en Polyéthylène téréphtalate (PET), en cartons et plus récemment sous forme de sachets rendant leur acquisition plus facile par les jeunes. Ces derniers ont toutefois été soumis à des interdictions dans plusieurs pays d'Afrique. (Guimbou, 2020).

3.1.2. Importations des boissons alcoolisées au Burkina Faso

Selon les statistiques douanières de 2020 à 2022, il a été importé, au Burkina Faso, plus de 168 159,59 tonnes d'alcool d'une valeur en douane de plus de 24,583 milliards de F CFA. Les quantités d'alcool importées sont passées de 41 693,746 tonnes à 63 487,947 tonnes sur la même période, soit une variation de 52,27%. Les bières sont les principaux produits importés avec 50% des quantités importées, viennent ensuite les vins et les liqueurs avec respectivement 27,3% et 14,7% de quantités importées. Parmi ces importations, les quantités de bière, de vodka et de liqueurs sont en augmentation régulière.

Tableau 4 : Importation de boissons alcoolisées selon le poids et la valeur en douane entre 2020 et 2021

| Boissons | Poids 2020 (tonne) | Valeur 2020 (en million de F CFA) | Poids 2021 (tonne) | Valeur 2021 (en million de F CFA) | Poids 2022 (tonne) | Valeur 2022 (en million de F CFA) |
|---------------------|--------------------|---|--------------------------|--|-----------------------|--|
| Bières | 22 600,86 | 1 865,60 | 32 901,21 | 4 125,29 | 36 136,80 | 5 628,76 |
| Vins | 13 182,86 | 1 533,38 | 18 937,69 | 2 925,81 | 17 162,11 | 3 417,09 |
| Boissons fermentées | 335,83 | 43,12 | 145,01 | 16,65 | 300,62 | 57,34 |
| Alcool éthylique | 3 428,67 | 521,10 | 6 176,53 | 1 301,89 | 4 086,47 | 944,75 |
| Cognac | 0,01 | 0,24 | 0,03 | 0,79 | 0,00 | 0,00 |
| Whiskies | 900,25 | 91,33 | 2 176,17 | 272,51 | 1 162,12 | 234,96 |
| Gin et Ginievre | 545,94 | 48,87 | 1 234,05 | 198,88 | 848,66 | 175,46 |
| Vodka | 0,57 | 0,68 | 260,24 | 28,41 | 1 431,52 | 176,81 |
| Liqueurs | 698,76 | 121,74 | 1 146,97 | 230,24 | 2 359,65 | 621,69 |
| Total | 41 693,75 | 4 226,05 | 62 977,90 | 9 100,48 | 63 487,95 | 11 256,85 |

Source : Données de la DGD 2020 à 2022

Il importe, cependant, de relativiser ces données dans le cadre de la présente étude dont l'objet porte sur les alcools frelatés. En effet, l'entrée de ces alcools dans le pays ne passe pas par les circuits officiels d'importations, mais plutôt par la contrebande et les circuits frauduleux du fait de la porosité des frontières.

3.1.3. Production des boissons alcoolisées au Burkina Faso

Une source non négligeable de l'offre des boissons alcoolisées au Burkina Faso est la production locale. En effet, la Brasserie du Burkina (BRAKINA) a produit 3,4 millions d'hectolitres de bière en

2021 contre 3 millions en 2020, soit une hausse de 13 %. Avec cette production, le pays occupe la deuxième place dans l'UEMOA⁴.

Divers mécanismes sont utilisés pour la production des boissons alcoolisées artisanales au Burkina Faso.

Concernant le dolo, appelé aussi « Tchapalo », selon les régions, c'est une boisson fermentée à base de mil très populaire dans de nombreuses régions d'Afrique de l'Ouest et au Burkina Faso. Produit à base de sorgho, de maïs ou de mil, le goût du dolo est assez aigre et peu évoquer celui du cidre. En 2010, plus de 30% de la production totale de sorgho sont maltées pour la fabrication de dolo dont la quantité annuelle est estimée à 36 millions de litres⁵.

Quant au bangui, appelé vin de palme, il est obtenu à partir de la sève de rônier. L'extraction de la sève est pratiquée sur 70 % des rôniers de plus d'un mètre de hauteur à raison de 10 litres par arbre. La sève de rônier est essentiellement composée de glucides (10 à 12 % de saccharose), de protéines solubles, d'acides aminés, d'amides, de minéraux et de vitamines (Heller, 1981 cités par Tapsoba et al., 2011). La concentration en éthanol du vin de rônier varie entre 5,5 et 8 % (Tchiendji, 1985).

Enfin, le Koutoukou quant à lui est obtenu par distillation ou rectification de moûts de produits fermentés, notamment le bangui, le jus de canne à sucre ou encore l'eau sucrée additionnée de levure (Koffi et al, 2017).

En tant que boissons interdites à la vente, les frelatés sont clandestinement préparés. Ce qui rend difficile l'appréciation des volumes produits.

3.1.4. Chaine de commercialisation des boissons alcoolisées au Burkina Faso

Au Burkina Faso, la commercialisation des boissons alcoolisées est régie principalement par l'arrêté interministériel n°2021-00381/MCIA/MS/MEEVCC/MATD du 12 juillet 2021 portant règlementation de la production industrielle, de l'importation et de la commercialisation de boissons alcoolisées au Burkina Faso, notamment à son titre IV. Aux termes de l'article 68 dudit arrêté, « les boissons alcoolisées produites localement, importées, distribuées à titre gratuit ou commercialisées à travers toute l'étendue du territoire national doivent obligatoirement faire l'objet d'analyse et de contrôles à la charge du promoteur en vue de la certification de sa qualité par les services compétents ». Aussi, « les acteurs de la chaine de distribution doivent-ils veiller à ce que les boissons

_

⁴ http://news.aouaga.com/h/146268.html

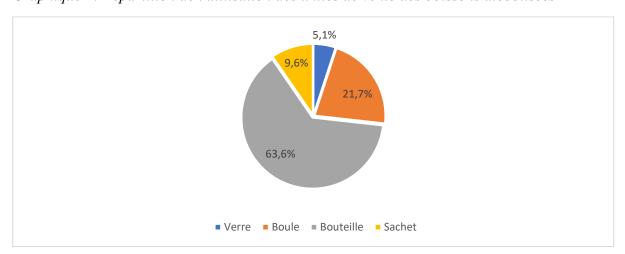
⁵ Songre-Ouattara et al. J. Appl. Biosci. 2016 Quelles variétés de sorgho pour satisfaire les exigences des productrices de malt et de dolo au Burkina Faso ?

alcoolisées soient transportées, réceptionnées et entreposées dans des conditions qui empêchent l'endommagement, la contamination et l'altération de leur qualité » (Art.71).

Ainsi, dans le cadre du contrôle du respect de la règlementation, ce sont au total 301 423 litres de boissons frelatées qui ont été saisies auprès de 2 250 importateurs grossistes et détaillants entre 2019 et 2023 par les services de la Police municipale⁶.

Pour ce qui concerne l'alcool frelaté, le circuit de la commercialisation reste informel du fait de l'interdiction de sa vente et de sa consommation au Burkina Faso. Toutefois, ce type d'alcool est régulièrement distribué et consommé dans les maquis, bars et buvettes, les kiosques et les cabarets.

Selon les résultats de l'enquête, les principales unités de vente des alcools frelatés sont le verre, la boule, la bouteille et le sachet suivant le type de boissons alcoolisées vendues. En effet, 63,6% des vendeurs d'alcool utilisent la bouteille comme unité de vente, 21,7 % utilisent la boule, 9,6 % utilisent les sachets et 5,1 % utilisent le verre tel que présenté dans le graphique ci-dessous.



Graphique 1: Répartition de l'utilisation des unités de vente des boissons alcoolisées

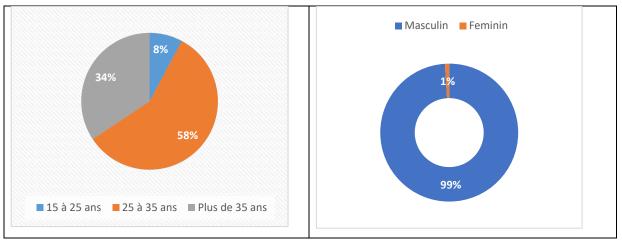
<u>Source</u>: CAPES, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

Parmi les clients des débits boissons frelatées, 58% des enquêtés sont des jeunes gens d'âge compris entre 25 et 35 ans, suivis de leurs ainés de plus de 35 ans (34%) et 8% pour les plus jeunes de 15 à 25 ans. Peu importe l'âge, la plupart des clients sont du sexe masculin (99%).

25

⁶ Question orale au Ministre en charge du Commerce devant l'ALT, 15 septembre 2023 (https://lefaso.net/spip.php?article124322)

Graphique 2 : Répartition des clients des débits de boissons frelatées par groupe d'âge et par sexe



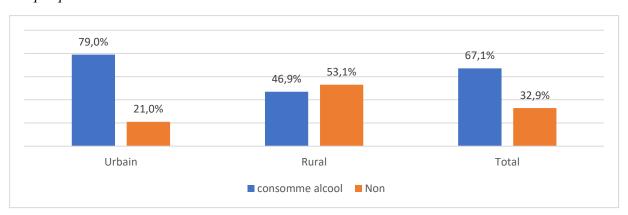
<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

3.2. Analyse de la consommation d'alcool

3.2.1. L'ampleur de la consommation d'alcool

L'analyse de l'ampleur du phénomène présente la nature et l'étendue de ses méfaits dans les différentes zones de l'étude. La consommation d'alcool est un phénomène social lié aux rites, festins, cérémonies et détentes. Selon les résultats de l'enquête, les consommateurs d'alcool sont plus nombreux en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, 79,0% des populations de la zone de l'étude vivant en milieu urbain consomment l'alcool contre 46,9% de ceux vivant en milieu rural. Par ailleurs, dans toutes les régions enquêtées, plus de la moitié de la population consomme l'alcool.

Graphique 3 : consommation d'alcool selon le milieu de résidence



<u>Source</u>: CAPES, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

L'ampleur de la consommation varie selon la tranche d'âge, le sexe, le niveau de scolarisation et le corps de métier. En 2017, l'OMS a classé le Burkina Faso, $16^{\text{ème}}$ sur 49 pays africains en matière de consommation d'alcool. Ce rang est conféré par la dose de 4,29 litres par an et par habitant de plus

de 15 ans. Ce baromètre de l'alcoolisme national, cache la disparité de doses au sein des échantillons consommateurs par critère choisi. L'ampleur de la consommation d'alcool dans la présente investigation prend en compte les quantités consommées, la proportion de personnes concernées dans le milieu scolaire, les effets dans l'exercice de la profession et la probable spécificité de facteurs favorisants en relation avec la survenue d'évènements inhabituels.

Type d'alcool consommé

Selon les résultats de l'enquête, en termes de teneur, les variétés d'alcool frelaté rencontrées dans la zone de l'étude sont entre autres, le vody le plus consommé avec 19,8% de consommateurs, le 8PM (12,1%), château de France (9,9%), Martiness (5,9%), Pastis (4,7%), Epéron (4,7%) magoustan (4,3%), Djin (2,6%), Koutoukou (2,20%). D'autres types sont également consommés mais dans des proportions moindres.

Tableau 5 : Proportion des consommateurs d'alcools frelatés par type de frelatés

| Type d'alccol frelaté | % de consommateurs |
|-----------------------|--------------------|
| Vody | 19,80 |
| 8PM | 12,10 |
| Château de France | 9,90 |
| Martiness | 5,90 |
| Pastis | 5,00 |
| Epéron | 4,70 |
| Mangoustan | 4,30 |
| Djin | 2,60 |
| Koutoukou | 2,20 |
| Tinguète | 1,60 |
| Alomo | 1,00 |
| Gin | 1,00 |
| Café Room | 0,80 |
| 1_2_3 | 0,60 |
| Flasch | 0,60 |
| Sopale | 0,60 |
| Fighter | 0,60 |
| Wao | 0,50 |
| Bousculator | 0,50 |
| Adonko | 0,30 |
| Roy | 0,30 |
| visa ou leader | 0,30 |
| Glambo | 0,30 |
| lion d'or | 0,20 |
| Score | 0,20 |
| Stricker | 0,20 |

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

• Consommation de boissons alcoolisées

L'unité de la collecte des données est le nombre moyen de jours dans le mois objet de la consommation d'alcool par sexe, lieu de résidence et le nombre de verres bus dans la même période. Le tableau ci-dessous présente les données collectées.

Tableau 6: Consommation d'alcool au cours du dernier mois

| | | | Sexe | |
|--------------------------|---------------------|----------|---------|--------|
| Consommation d'alcool | Milieu de résidence | Masculin | Féminin | Total |
| Nombre moyen de jour de | Urbain | 8,706 | 8,755 | 8,723 |
| consommation d'alcool au | Rural | 11,220 | 6,323 | 10,288 |
| cours du dernier mois | Total | 9,463 | 8,366 | 9,127 |
| Nombre de verres bus par | Urbain | 3,876 | 3,264 | 3,663 |
| jour au cours du dernier | Rural | 4,015 | 4,645 | 4,135 |
| mois de consommation | Total | 3,918 | 3,485 | 3,785 |
| d'alcool | | | | |

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

Les données sur le nombre de jours objet de consommation d'alcool font ressortir qu'au cours des trente (30) derniers jours précédant l'enquête, les jeunes ont consommé de l'alcool pendant environ neuf (9) jours. Dans les zones urbaines, le nombre moyen de jour de consommation est d'environ huit (8) contre environ dix (10) jours en milieu rural. Les hommes ont bu en moyenne 9,4 jours durant contre 8,3 jours durant pour les femmes. En milieu urbain, les hommes ont consommé en moyenne de l'alcool pendant environ 8,706 jours, tandis que les femmes l'ont fait pendant environ 8,755 jours. Dans les zones rurales, les hommes ont consommé de l'alcool en moyenne pendant environ 11,220 jours, tandis que les femmes l'ont fait pendant environ 6,323 jours.

Le tableau montre que le nombre de verres bus, par jour au cours des derniers trente (30) jours est d'environ quatre (4). Les hommes ont bu, en moyenne, quatre (04) verres par jour de consommation et les femmes en moyenne 3,5 verres.

L'analyse de ces données montre, en substance, que la quantité d'alcool consommée est concomitamment fonction du milieu de résidence et du sexe de l'individu. En effet, les hommes vivant en milieu rural consomment beaucoup plus d'alcool que ceux vivant en milieu urbain. L'écart établi est d'environ trois (3) jours de consommation pour une quantité d'au moins un (1) verre bu par jour. À l'opposé, les femmes du milieu urbain mettent plus de jours pour consommer l'alcool que les femmes résidant en milieu rural. Les quantités qu'elles consomment sont pourtant moins importantes que les femmes qui vivent en milieu rural.

Parmi les consommateurs d'alcool, il y a une distinction entre ceux qui boivent les alcools frelatés et ceux qui n'en boivent pas. Les buveurs d'alcool frelaté boivent autant de verres que les non buveurs d'alcool frelaté, soit en moyenne 3,7 verres par jour de consommation. La consommation d'alcool frelaté est d'environ 3,75 verres par jour pour les hommes et 3,83 verres par jour pour les femmes.

En milieu urbain, les hommes ont bu, en moyenne, environ 3,58 verres par jour, tandis que les femmes ont bu environ 3, 83 verres par jour. Dans les zones rurales, les hommes ont bu en moyenne environ 4,31 verres par jour, cependant, aucune consommation de frelaté n'est constaté au niveau des femmes en milieu rural. Le tableau ci-dessous présente cette répartition au sein de l'échantillon.

Tableau 7 : Nombre de verres bu par jour au cours du dernier mois de consommation d'alcool selon le type d'alcool

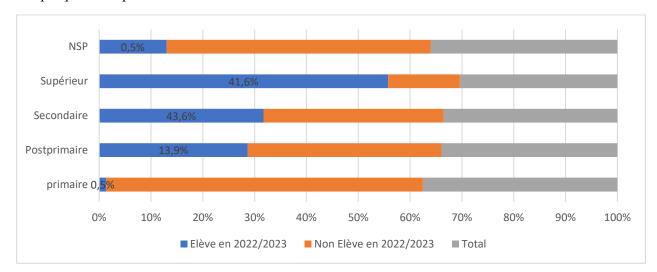
| Nombre de verres bu par jour au cours du dernier mois de consommation d'alcool | | Masculin | Fémi- | Total |
|--|--------|----------|-------|-------|
| | Urbain | 3,576 | 3,833 | 3,61 |
| | Rural | 4,306 | | 4,306 |
| boit frelaté | Total | 3,747 | 3,833 | 3,756 |
| | Urbain | 4,064 | 3,193 | 3,685 |
| | Rural | 3,906 | 4,645 | 4,087 |
| Ne boit pas frelaté | Total | 4,011 | 3,449 | 3,796 |

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

En substance, il ressort que les quantités d'alcool consommées s'équivalent qu'il s'agisse du frelaté ou non. Le nombre de verres consommés ne tient pas compte de la qualité de l'alcool. Pourtant les taux sont différents et pouvaient guider le nombre de verres à la consommation.

- Consommation d'alcool et fréquentation scolaire

Le phénomène de consommation d'alcool sévit dans les milieux scolaire et estudiantin mais il est plus prononcé au secondaire. Parmi les jeunes qui consomment l'alcool et ayant fréquenté l'année scolaire 2022/2023, la majorité d'entre eux ont actuellement le niveau secondaire (43,6%) et supérieur (41,6%). Ceux du post primaire représentent 13,9% des consommateurs d'alcool.



Graphique 4: Répartition des élèves buveurs d'alcool selon leur niveau d'éducation

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

Les jeunes consommateurs d'alcool sont majoritairement des titulaires du BEPC (33,6 %), du CEP (25,4 %) et du BAC (15,2 %) tel qu'indiqué dans le tableau ci-après :

Tableau 8 : Répartition des consommateurs d'alcool selon le diplôme le plus élevé

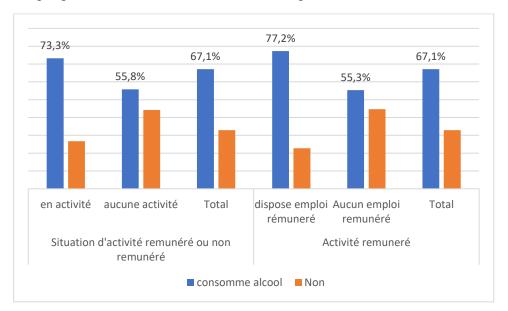
| | | Consommation d'alcool | | |
|------------------------------|-----------------|-----------------------|---------|-----------|
| | | Consomme | | |
| | | alcool (%) | Non (%) | Total (%) |
| Diplôma la plus álavá obtanu | Aucun | 9,4 | 14,1 | 10,6 |
| | CEP | 25,4 | 44,6 | 30,5 |
| | BEPC | 33,6 | 23,9 | 31,0 |
| | CAP | 1,4 | 0,0 | 1,0 |
| | BEP/BPTS/BPT | 1,6 | 1,1 | 1,4 |
| | BAC | 15,2 | 9,8 | 13,8 |
| | DEUG, DUT, BTS | 5,5 | 2,7 | 4,7 |
| | Licence | 7,0 | 3,3 | 6,0 |
| | Maitrise | 0,2 | 0,5 | 0,3 |
| | Master/DEA/DESS | 0,8 | 0,0 | 0,6 |
| | Doctorat/PhD | 0,0 | 0,0 | 0,0 |

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

- Consommation d'alcool et emploi

La consommation d'alcool est présente, aussi bien chez les individus ayant un emploi rémunéré que chez ceux n'ayant pas d'emploi rémunéré (70,9%). De même, elle est également présente à la fois chez les individus n'exerçant aucune activité (29,1%) que chez ceux en activité. Parmi les consommateurs d'alcool, 61,9% ont un emploi rémunéré (en nature ou en espèce).

Il ressort que ceux qui sont en activité ou disposant d'emploi rémunéré consomment plus l'alcool que ceux qui n'ont aucune activité ou aucun emploi rémunéré.

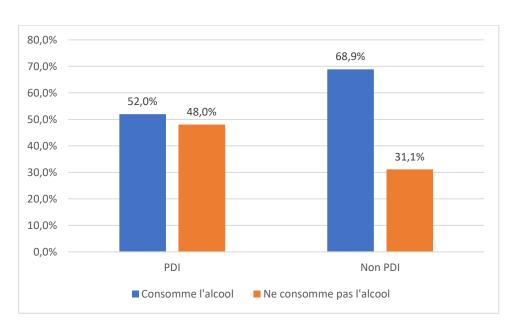


Graphique 5 : Consommation d'alcool et emploi

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

- Consommation d'alcool par les Personnes Déplacées Internes (PDI)

Le phénomène de consommation d'alcool touche aussi bien les PDI et les populations hôtes. En effet, l'analyse selon le statut de résidence montre que 52% des personnes déplacées internes (PDI) boivent l'alcool contre 68,2% chez la population d'accueil comme le montre le graphique 6.

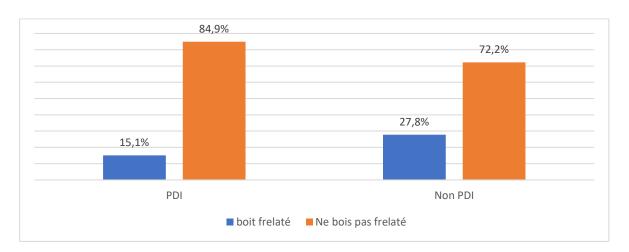


Graphique 6: Proportion des PDI consommateurs d'alcool

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

- Consommation d'alcool frelaté par les PDI

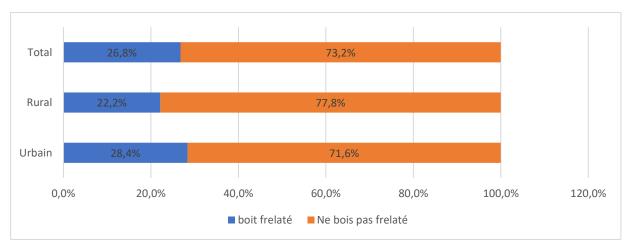
Sur la zone de l'étude, les PDI tout comme les populations hôtes consomment l'alcool frelaté. Cependant, la proportion des PDI consommant l'alcool frelaté est moins importante (15,1%) que celle de la population hôte (27,8%) comme l'indique le graphique 7. Il ressort que la consommation d'alcool frelaté n'est pas liée au statut des PDI ou non.



Graphique 7:Proportion des PDI qui consomment l'alcool frelaté

<u>Source</u>: CAPES, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

Par ailleurs, il convient de noter que sur la zone de l'étude, parmi les consommateurs d'alcool, 26,8% consomment l'alcool frelaté : liqueurs et autres boissons spiritueuses en sachet plastique ou en boule + château de France en carton. La proportion des consommateurs d'alcool frelaté est beaucoup plus importante en milieu urbain (28,4%) que rural (22,2%), comme le montre le graphique ci-dessous :



Graphique 8: Proportion des consommateurs d'alcool frelatés

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

3.2.2. Causes et Conséquences de la consommation de boissons alcoolisées

Historiquement, les boissons alcoolisées, en usage dans de nombreuses sociétés, l'ont été pour de nombreuses fins. En tant que substances psychoactives, les boissons alcoolisées sont utilisées pour leurs propriétés de modulation de l'humeur. En tant que substances enivrantes, elles sont consommées à l'effet d'« échapper » à la réalité objective. Quelle que soit la connotation sociale et personnelle associée au recours aux boissons alcoolisées, le fait de boire est porteur d'un certain potentiel de nocivité sociale et sanitaire, pour le buveur comme pour son environnement. Certains méfaits sont immédiats, notamment les traumatismes et autres dangers associés à l'intoxication ou à une concentration élevée d'alcool dans le sang. D'autres le sont à plus long terme, par exemple les effets dommageables cumulés sur la vie familiale ou professionnelle ou sur la situation sociale, ou les effets chroniques néfastes pour la santé.

3.2.2.1. Causes de la consommation de l'alcool

> Facteurs socioculturels

La consommation d'alcool chez les jeunes de 15 à 35 ans est influencée par divers facteurs socioculturels. Différentes manières de boire l'alcool sont perceptibles et différentes manières de concevoir la consommation d'alcool le sont également. Afin de « départager » ou « distinguer » les individus et groupes sociaux selon leur pratique de boire, différentes approches conceptuelles ont été utilisées à travers les époques.⁷

Il semble évident que les sociétés et les cultures diffèrent dans leur rapport à la consommation d'alcool. Cependant l'établissement d'une typologie de ces spécificités culturelles n'est pas simple et malgré le foisonnement des recherches sur le sujet, aucune n'a pu obtenir un consensus définitif.

Les études sur la question apportent un regard différent sur les pratiques du boire. Contrairement à l'approche pathologique, elles ne s'intéressent plus seulement au comportement alcoolique individuel et aux symptômes des types de buveurs pathologiques, mais davantage aux dimensions socioculturelles qui influent sur la consommation d'alcool et cherchent à caractériser les sociétés ou groupes sociaux plutôt que les buveurs. Ici, trois sous-champs d'études se distinguent : le champ de l'anthropologie, celui de la sociologie et le dernier en psychosociologie.⁸

8 https://www.erudit.org/fr/revues/dss/2016-v14-n2-dss02693/1037733ar/

⁷ https://www.erudit.org/fr/revues/dss/2016-v14-n2-dss02693/1037733ar/

Room et Mäkelä (2000) ont effectué une revue de littérature approfondie en remontant aux années 1940 et aux premiers travaux d'anthropologie sur le sujet. Deux distinctions d'approches ont été faites à savoir l'approche holocultrelle et l'approche socioculturelle.

Les théories holocultrelles se sont focalisées sur les fonctions de la consommation d'alcool au niveau individuel, à savoir la réduction de l'anxiété (Horton, 1943) l'atténuation du sentiment de dépendance (Bacon et Coll., 1965) ou l'augmentation du sentiment de puissance (McClelland t coll., 1972).

Mais le fait de généraliser toutes ces fonctions du point de vue individuel présentait des lacunes en ce sens qu'il ne permettait pas de rendre compte des variations internes à une culture ni d'expliquer les ressemblances en termes de consommation de cultures qui sont elles-mêmes différentes.

C'est ainsi que l'approche socioculturelle, établit une typologie du rapport culturel à l'alcool en définissant des catégories typiques par pays. Ainsi Bales (1946) a établi 04 catégories :

- ✓ L'abstinence totale (sociétés musulmanes) ;
- ✓ L'usage rituel (Juifs orthodoxes);
- ✓ L'attitude utilitaire (usage médical irlandais) ;
- ✓ La consommation conviviale.

En prenant en compte le champ sociologique de l'approche socioculturelle, à la fin des années 1950, une autre enquête, celle de Bacon, Barry et Child (BBC) qui intègre 139 sociétés, a permis d'élargir les connaissances sur les cultures d'alcoolisation comme phénomène sociétal.

L'enquête BBC a utilisé plusieurs niveaux de mesure de la consommation d'alcool pour établir une typologie comparative en matière d'alcool et d'ivresse. Des variables ont été utilisées, telles que la disponibilité de l'alcool et des pratiques d'alcoolisation (fréquence, quantité, durée de consommation, avec qui et par qui), les contextes du boire (consommation lors d'évènements religieux, cérémoniels, à la maison ou en solitaire) et les comportements associés à la consommation d'alcool (sociabilité, exhibitionnisme, hostilité, confrontation des règles, comportements extrêmes, etc.).

Au regard des différentes approches développées pour étudier la question nous mettrons en exergue l'analyse des résultats de notre enquête sous le prisme des critères ci-dessous cités :

Pressions sociales et pairs

Les jeunes sont souvent influencés par leurs pairs et par la pression sociale exercée dans leur environnement. La consommation d'alcool peut être perçue comme un moyen d'appartenir à un groupe.

La principale cause de la consommation d'alcool par les jeunes est le désir de plaisir et de détente. D'autres jeunes consomment l'alcool du fait ou effet de contagion d'un ou des amis ou simplement par tradition.

L'analyse des données montre que 69,1 % des jeunes consomment l'alcool juste pour se faire plaisir ou se détendre. Parmi les hommes cette proportion est de 68,9 % et de 69,6 % chez les femmes consomment.

A cela s'ajoute l'effet de contagion/ influence des amis chez environ trois jeunes sur dix (31,5 %). D'autres causes comme la pression sociale (14,4% dont 15,6% au niveau des hommes et au niveau des femmes 11,6%) le stress et coping (stratégies de gestion du stress avec 11,3%) et l'accessibilité (8,8%) ont été également relevées.

Tableau 9 : Causes de la consommation d'alcool

| | | Masculin | Féminin | Total |
|--|-----|----------|---------|-------|
| | | % | % | % |
| Pression sociale | Non | 84,4 | 88,4 | 85,6 |
| | Oui | 15,6 | 11,6 | 14,4 |
| Stress et coping | Non | 87,3 | 91,8 | 88,7 |
| | Oui | 12,7 | 8,2 | 11,3 |
| Accessibilité et disponibilité | Non | 91,3 | 90,8 | 91,2 |
| - | Oui | 8,7 | 9,2 | 8,8 |
| Désir de plaisir et de détente | Non | 31,1 | 30,4 | 30,9 |
| | Oui | 68,9 | 69,6 | 69,1 |
| Problèmes psychologiques et de santé mentale (dépression, l'anxiété et les troubles de l'humeur) | | 90,5 | 95,7 | 92,1 |
| | | 9,5 | 4,3 | 7,9 |
| Du fait ou effet de contagion d'un ou des amis | Non | 64,5 | 77,8 | 68,5 |
| - | Oui | 35,5 | 22,2 | 31,5 |

Source : CAPES, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

Une des clés de lectures pour comprendre la forte consommation d'alcool parmi les jeunes est la prise en compte de l'adolescence dans l'analyse. En effet, cette période de la vie du jeune est une étape critique pour le développement du cerveau. Il s'agit d'une période de maturation durant laquelle le cerveau se transforme pour aboutir au stade adulte, ce qui se traduit par la survenue d'importants processus plastiques et dynamiques dans diverses régions cérébrales. Ces changements, en parallèle avec la sécrétion d'hormones sexuelles et de stress qui se produit à cette période, peuvent affecter la maîtrise de soi, la prise de décision et les comportements à risque, ce qui contribue à augmenter l'anxiété et l'abus d'alcool.⁹

-

⁹ https://theconversation.com/quels-sont-les-facteurs-qui-predisposent-certains-adolescents-a-lalcoolisme-161218

Sur la zone d'étude, que ce soit en milieu urbain ou rural, chez les hommes comme chez les femmes, les jeunes sont en excès de consommation d'alcool, qu'il s'agisse de l'alcool frelaté ou non ; chacun d'eux consomment plus de trois verres d'alcool par jour de consommation.

> Cultures locales et normes sociales

Les normes culturelles locales et les attitudes associées à la consommation d'alcool ont un impact sur le comportement des jeunes. En effet, certains contextes culturels peuvent encourager ou décourager la consommation d'alcool.

L'influence de la culture/ tradition selon les résultats de l'étude a un taux environ de 23,7% (dont 23,7% parmi les hommes et 25,1% parmi les femmes). En outre le facteur oisiveté est pris en compte parmi les facteurs culture et norme sociale ou près de 5,4% de jeunes dont 5,9% chez les hommes et 4,3% chez les femmes consomment de l'alcool pour cause d'inactivité, comme présenté dans le tableau suivant :

Tableau 10: Facteurs culturels de la consommation d'alcool

| | | Masculin | Féminin | Total |
|-----------------------|-----|----------|---------|-------|
| | | % | % | % |
| Culture et traditions | Non | 76,3 | 74,9 | 75,9 |
| | Oui | 23,7 | 25,1 | 24,1 |
| Oisivité | Non | 94,1 | 95,7 | 94,6 |
| | Oui | 5,9 | 4,3 | 5,4 |

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

> Facteurs familiaux :

L'environnement familial, y compris les attitudes des parents envers l'alcool et les modèles de comportement, peuvent avoir une influence significative sur la consommation d'alcool des jeunes.

Suivant les résultats de l'étude, la pression sociale est un facteur non négligeable qui entre en ligne de compte dans les causes de la consommation. Nous avons un taux de 14,4% répartit suivant le sexe (hommes 15,6% et femmes 11,6 %).

Tableau 11 : Facteurs familiaux de la consommation d'alcool

| | | Masculin | Féminin | Total |
|---|-----|----------|---------|-------|
| | | % | % | % |
| Pression sociale | Non | 84,4 | 88,4 | 85,6 |
| | Oui | 15,6 | 11,6 | 14,4 |
| Problèmes psychologiques et de santé mentale | Non | 90,5 | 95,7 | 92,1 |
| (dépression, l'anxiété et les troubles de l'humeur) | Oui | 9,5 | 4,3 | 7,9 |

> Événements sociaux et festivités :

Des circonstances sociales, telles que les fêtes et les événements culturels, en normalisant l'usage de l'alcool dans certains contextes peuvent en favoriser la consommation.

C'est pourquoi de nombreux évènements importants de la vie, comme les baptêmes, les mariages les anniversaires etc....

Publicité et médias :

La publicité et les médias jouent un rôle important dans la promotion de l'alcool. Les jeunes sont souvent exposés à des messages publicitaires qui peuvent influencer leurs perceptions et leurs comportements. Cependant dans le cadre de notre étude, une faible proportion de personnes (moins d'un pourcent) a déclaré que la publicité et les campagnes des médias ont influencé sur leur consommation d'alcool.

Il est important de noter que ces facteurs interagissent de manière complexe, et que les influences sur la consommation d'alcool varient d'une personne à l'autre. Les études citées offrent une base solide pour comprendre ces dynamiques, mais de nouvelles recherches peuvent également apporter des éclairages supplémentaires.

1.1. Les facteurs économiques

L'étiologie de la dépendance à l'alcool a été attribuée à une multitude de mécanismes, notamment des facteurs biologiques, émotionnels, cognitifs et sociaux. Les économistes ont également manifesté leur intérêt pour ce sujet, affirmant qu'en plus des mécanismes susmentionnés, la dimension économique a également un impact significatif (Tecco, J. & Kopp, P. 2014).

L'hypothèse des économistes repose sur l'idée selon laquelle les consommateurs prennent des décisions en fonction de leurs préférences personnelles et des options disponibles offertes par le

marché, telles que le coût des biens et le revenu dont ils disposent, afin de maximiser leur satisfaction autant que possible.

Pour prédire comment les consommateurs vont modifier leurs comportements d'achat en fonction de changements dans le marché, les économistes se basent sur les quatre éléments suivants :

- Les prix auxquels les produits peuvent être achetés.
- Les revenus du consommateur, (si ses ressources sont limitées, le consommateur est limité dans ses capacités à acheter), ses disponibilités d'argent, sa capacité d'emprunter sont limitées.
- Les goûts des consommateurs : ils préfèrent acheter certains biens plutôt que d'autres.
- La supposition comportementale que les consommateurs font de leur mieux, qu'ils choisissent pour se satisfaire au maximum.

Des résultats de l'enquête, les facteurs économiques influençant le choix de l'alcool à consommer selon le sexe et le milieu de résidence se présentent comme suit :

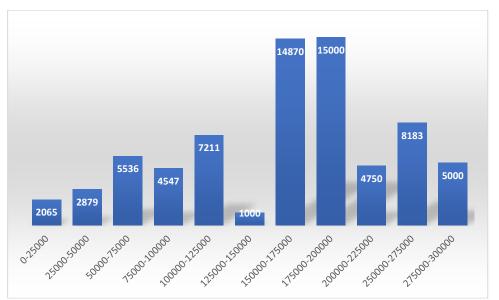
Les prix comme facteurs de consommation

Les données issues de l'enquête révèlent que le prix de l'alcool influence le choix de l'alcool à consommer pour 45,7% des cas. Le choix de l'alcool est donc relativement moins déterminé par les prix. Sur les types de boisson consommée, en dehors du vin (59;7%) et de l'alcool de préparation locale (54,7%), le prix reste également moins déterminant dans le choix de l'alcool consommé. Par rapport à la fréquence de consommation, les personnes consommant plusieurs fois l'alcool par semaine font plus leur choix par rapport au prix (65,5 %) suivit de ceux qui ont une fréquence quotidienne (47,5%). Selon le sexe, le prix est un facteur de choix de la consommation d'alcool chez les femmes (62,3%) que chez les hommes (38,5%).

Le fondement des politiques de taxation de l'alcool repose sur l'idée selon laquelle lorsque les prix augmentent, la consommation diminue. Cependant, l'impact des hausses de prix varie en fonction de la population spécifique ciblée. L'âge du consommateur, son niveau d'éducation, le volume et le mode de consommation sont tous des déterminants essentiels lorsqu'il s'agit de mesurer la sensibilité aux variations de prix.

> Les revenus du consommateur

Le domaine de la microéconomie nous apprend que l'acte de consommer des biens et des services n'est pas seulement affecté par leur coût. Il est également influencé par le revenu personnel de l'individu ainsi que par ses préférences et inclinations envers certains produits. Lorsque le coût de l'alcool augmente, il s'ensuit que le niveau de consommation d'alcool diminue, en supposant que tous les autres facteurs restent constants. Cependant, d'autres variables peuvent également entrer en jeu, influençant la consommation d'alcool dans la direction opposée. Par exemple, si le revenu d'un individu augmente, celui-ci peut disposer d'un revenu disponible plus élevé et être moins sensible aux augmentations de prix. Si les revenus augmentent à un rythme plus rapide que le coût de l'alcool, un effet connu sous le nom d'effet « revenu » deviendra perceptible. Les résultats de l'enquête ne permettent pas d'analyser de tels effets à ce stade. Toutefois, en considérant les tranches de salaires mensuels relevées, on constate que les dépenses liées à l'alcool ne semblent pas corréler avec les niveaux de salaires. Des salaires élevés sont associés à des dépenses moyennes relativement basses et inversement. Les dépenses des tranches comprises entre 100 000 et 125 000 FCFA (7 200 F CFA) sont supérieures par exemples à celles de 200 0000 à 225 000 (4 750 FCFA)



Graphique 9: dépenses moyennes mensuelles en alcool par la tranche de salaire

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

> Le gout et la teneur

De plus, les goûts et préférences personnels peuvent avoir un impact sur les décisions d'achat, car les consommateurs peuvent choisir de consommer plus d'alcool si cela correspond à leurs préférences, par exemple par le biais de la publicité, des tendances ou de nouvelles découvertes. Ainsi, même avec une augmentation des prix, la consommation peut augmenter si les revenus augmentent ou si les goûts se tournent vers l'alcool. Selon les résultats de l'enquête, le goût influence le choix de l'alcool à consommer pour 63,2% des enquêtés, soit 62,6% des hommes enquêtés et 64,7% des femmes enquêtées ; la publicité, quant elle, a une faible influence sur le choix de l'alcool à consommer. Sur

100 enquêtés, la publicité influence 0,7% des cas, soit 0,8% pour les hommes et 0,5% pour les femmes.

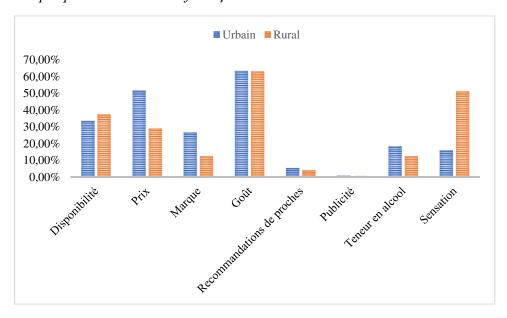
Le tableau ci-dessou présente les facteurs influençant le choix de l'alcool à consommer selon le sexe.

Tableau 12 : Facteurs influençant le choix de l'alcool à consommer selon le sexe

| | | Masculin | Féminin | Total |
|---|-----|----------|---------|-------|
| facteurs influent/influençait sur votre | | | | |
| choix d'alcool | | % | % | % |
| Disponibilité | Non | 71,2 | 52,2 | 65,4 |
| | Oui | 28,8 | 47,8 | 34,6 |
| Prix | Non | 61,5 | 37,7 | 54,3 |
| | Oui | 38,5 | 62,3 | 45,7 |
| Marque | Non | 79,3 | 72,0 | 77,1 |
| | Oui | 20,7 | 28,0 | 22,9 |
| Goût | Non | 37,4 | 35,3 | 36,8 |
| | Oui | 62,6 | 64,7 | 63,2 |
| Publicité | Non | 99,2 | 99,5 | 99,3 |
| | Oui | 0,8 | 0,5 | 0,7 |
| Teneur en alcool | Non | 80,8 | 88,9 | 83,2 |
| | Oui | 19,2 | 11,1 | 16,8 |
| Sensation | Non | 67,9 | 91,3 | 75,0 |
| | Oui | 32,1 | 8,7 | 25,0 |

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

Graphique 10: Facteurs influençant le choix de l'alcool à consommer selon le milieu de résidence



<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

L'analyse selon la catégorie socio professionnelle montre que la consommation d'alcool frelaté est plus prononcée chez les ouvriers ou employés non qualifiés (34,8%), les stagiaires ou apprentis non rémunérés (41,20%), les aides familiales (32,60%). Les proportions sont moindres chez les cadres moyens (7,4%), les ouvriers ou employés qualifiés (11,8%). Aucun cadre supérieur ne consomme l'alcool frelaté.

Ce constat laisse croire que la consommation d'alcool frelaté est liée à la précarité des emplois occupés par les jeunes et donc lié au faible niveau de revenu des jeunes comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13 : Répartition des consommateurs d'alcool frelatés selon la catégorie socioprofessionnelle

| | Boit frelaté | Ne bois pas frelaté |
|------------------------------------|----------------|---------------------|
| | Nb. lignes (%) | Nb. lignes (%) |
| Cadre supérieur | 0,00 | 100,00 |
| Cadre moyen/agent de maîtrise | 7,40 | 92,60 |
| Ouvrier ou employé qualifié | 11,80 | 88,20 |
| Ouvrier ou employé non qualifié | 34,80 | 65,20 |
| Manœuvre, aide-ménagère | 23,50 | 76,50 |
| Stagiaire ou Apprenti rémunéré | 34,10 | 65,90 |
| Stagiaire ou Apprenti non rémunéré | 41,20 | 58,80 |
| Aide familial | 32,60 | 67,40 |
| Travailleur pour compte propre | 22,90 | 77,10 |
| Patron | 29,40 | 70,60 |
| Total | 25,30 | 74,70 |

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

3.2.3. Conséquence de la consommation d'alcool

A la lecture des travaux de recherche, il ressort que les conséquences de la consommation d'alcool portent généralement sur les effets dommageables qui touchent la santé ou sont relativement faciles à quantifier ou à mesurer.

Cependant, plusieurs auteurs ont abordé une notion plus large des effets dommageables sur l'abus d'alcool et indiquent que de nombreuses conséquences de la consommation d'alcool, tant néfastes que bénéfiques, peuvent être qualifiées de « sociales » et n'ont aucun caractère médical ou du moins ne sont liées qu'indirectement à la santé (Harald Klingemann *et al.*, 2001)

Cette partie présente une synthèse des études antérieures sur les conséquences de la consommation d'alcool aussi bien sanitaires, sociales, qu'éducatives.

3.2.3.1. Conséquences sur la santé

Claudine Berr et al 2001, dans le rapport de recherche concernant les effets de l'alcool sur la santé indiquent que les conséquences de la consommation d'alcool sur l'organisme varient selon l'importance et les modalités d'usage (excessif ou non, aigu ou chronique) et dépendent de nombreux facteurs environnementaux et individuels. Elles ne seront pas recherchées de la même manière chez l'adolescent, le jeune adulte ou la personne plus âgée. La définition d'une unité de consommation varie d'une région du monde à une autre, mais il est généralement admis qu'un verre de bière (250-300 ml), un verre de vin (150 ml) et une mesure de spiritueux (30-50 ml) contiennent une quantité voisine d'alcool, en moyenne 10 g d'éthanol pur. La consommation est rapportée le plus souvent « par jour » ou « par semaine ». La grande majorité de l'alcool ingéré pénètre dans la circulation sanguine ; Le métabolisme de l'éthanol est essentiellement hépatique

Le foie est l'une des cibles principales des effets de l'alcool

Près de 9 000 décès par cirrhose alcoolique ont été recensés en France en 1998 : la moitié des décès surviennent entre 45 et 64 ans. Le sexe ratio proche de 3 hommes pour 1 femme en 1998 est à comparer au sexe ratio des buveurs excessifs, estimé à environ 4 hommes pour 1 femme ; les données de mortalité confirment donc la plus grande sévérité de la maladie chez les femmes.

Les maladies hépatiques provoquées par la consommation excessive d'alcool (stéatose, hépatite alcoolique, cirrhose) peuvent exister isolément ou être associées. Leur diagnostic est difficile car la clinique, hormis pour la cirrhose et l'hépatite alcoolique sévère, est peu informative.

Le seuil de consommation au-delà duquel le risque de cirrhose alcoolique devient important (risque multiplié par un facteur 3 à 4) est difficile à fixer. À la lecture des travaux publiés, on peut estimer que, chez un individu indemne de tout autre facteur de risque, ce seuil doit se situer autour de 30 g d'alcool par jour (3 verres) chez la femme et 50 g d'alcool (5 verres) chez l'homme, pendant une durée d'au moins 10 ans chez les femmes et d'au moins 15 ans chez les hommes. L'influence des modalités de consommation (quotidienne versus aiguë de fin de semaine, consommation à jeûn versus au cours des repas) sur le risque de cirrhose reste à préciser. La malnutrition, tout comme le surpoids, semblent être des facteurs de risque de maladies alcooliques du foie.

L'éthanol est neurotoxique, que la consommation soit aiguë ou chronique

La neurotoxicité de l'éthanol peut être envisagée sous la forme de la toxicité aigüe résultant d'une prise unique, et de la toxicité chroniques résultant d'une consommation prolongée. Un ensemble de troubles caractérisant l'intoxication alcoolique aiguë (les modifications du comportement lié à la prise

d'alcool varient en fonction de la dose ingérée) : effet psychostimulant pour des alcoolémies inférieures ou égales à 0,50 g/l, effet sédatif au-delà. L'effet psychostimulant s'accompagne d'une désinhibition : les tâches cognitives sont exécutées plus rapidement et avec une sensation subjective de facilité, mais avec un taux d'erreurs accru. Cet effet désinhibiteur a en particulier pour conséquence une modification des comportements de prise de risques qui contribue largement à expliquer les dangers de l'alcool, non seulement lors de la conduite automobile, mais aussi lors de l'accomplissement de multiples tâches.

A long terme, la consommation d'alcool entraîne des troubles qui, à l'inverse des effets aigus, ne sont pas liés au taux d'alcool dans le sang, et peuvent persister après le sevrage pendant plusieurs mois, voire plusieurs années. Certaines complications (vasculaires, traumatiques, métaboliques) sont indirectes. D'autres résultent non pas de la prise d'alcool, mais du sevrage qui peut entraîner un délirium, des hallucinations et des crises comitiales (épileptiques). Les neuropathies périphériques touchent essentiellement les membres inférieurs et le nerf optique, et ne sont que lentement régressives. Peu de progrès ont été fait au cours de ces dernières années quant à leur compréhension et à leur traitement. Parmi les atteintes du système nerveux central, l'encéphalopathie de Wernicke, généralement suivie en l'absence de traitement d'un syndrome de Korsakoff, ainsi que les syndromes cérébelleux vermiens constituent des complications fréquentes de l'intoxication alcoolique.

La reconnaissance initiale de l'encéphalopathie de Wernicke, associant un état confusionnel, une ophtalmoplégie et une ataxie, est importante car son évolution vers un syndrome de Korsakoff (amnésie antérograde, désorientation temporospatiale, fabulation, fausses reconnaissances) est grave, le déficit amnésique perturbant grandement la vie sociale du patient.

> La consommation d'alcool pendant la grossesse peut retentir sur le développement psychomoteur de l'enfant

Le système nerveux central du fœtus est particulièrement sensible à la consommation maternelle d'alcool durant la grossesse

L'alcool ingéré par la femme enceinte passe aisément la barrière placentaire et sa concentration s'équilibre rapidement entre la mère et l'enfant. Selon les modes de consommation de la mère, ses capacités métaboliques et la sensibilité individuelle du fœtus, les perturbations susceptibles d'être observées se traduisent par un continuum, allant de troubles comportementaux mineurs à des anomalies sévères du développement se manifestant par un « syndrome d'alcoolisation fœtale » (ou SAF, anciennement appelé syndrome d'alcoolisme fœtal) caractérisé par une dysmorphie craniofaciale, un retard de croissance et des handicaps comportementaux et cognitifs.

> La consommation d'alcool est associée à une augmentation établie ou probable de certains cancers

La relation entre alcool et cancer est mise en évidence dans la littérature sciatique depuis de nombreuses années. L'association entre consommation d'alcool et cancers des voies aérodigestives supérieures (bouche, pharynx, larynx, œsophage) et du foie est considérée comme établie. Celle avec le cancer du sein et le cancer colorectal est quant à elle considérée comme probable. Enfin, la relation avec le cancer du poumon est considérée comme possible. La consommation d'alcool n'a certainement pas d'influence sur le cancer de la vessie, probablement pas sur le cancer de l'estomac ou du pancréas, et vraisemblablement pas sur le cancer de la prostate ou du rein.

Les effets de la consommation d'alcool interagissent avec le statut nutritionnel

Le statut nutritionnel est influencé par la consommation d'alcool. Il peut s'agir d'un effet direct, par substitution de la prise alimentaire par l'ingestion d'alcool, ou d'un effet indirect, par malabsorption liée aux pathologies. Lorsque la consommation d'alcool reste modérée, les calories alcooliques s'ajoutent à l'apport énergétique total. En revanche, quand la consommation s'élève, l'alcool se substitue partiellement aux apports glucidiques,

L'effet de l'alcool sur la mortalité globale et cardiovasculaire varie en fonction des niveaux de consommation

Il est admis depuis longtemps que l'alcool consommé de manière excessive peut être responsable de décès par intoxication, accidents ou violence, et que l'usage sur le long terme entraîne l'augmentation de l'incidence de cirrhose et de certains types de cancers (langue, œsophage, pharynx, foie et probablement du sein chez la femme). Plus récemment, l'hypothèse selon laquelle une consommation faible ou modérée pourrait réduire le risque de maladie ischémique cardiaque a été confortée par plusieurs études prospectives. Au-delà de 30 g/j, la consommation est associée à une augmentation de mortalité.

Pour *Andrée MIZRAHI et Arié MIZRAHI.* (2000) D'une manière générale, en fonction des modes et des types d'alcool consommé, les risques auxquels s'exposent particulièrement les jeunes sont, entre autres : une dépendance psychique et physique, une désinhibition, une diminution du contrôle de soi, une altération des réflexes et de la vigilance, une perturbation de la vision, une mauvaise coordination des mouvements, une somnolence, une consommation compulsive d'alcool, une perte de contrôle de la consommation d'alcool et un état émotionnel négatif en l'absence d'utilisation, etc.

Les conséquences qui en découlent sont les accidents de la route, les accidents domestiques ou au travail, les violences (verbales ou physiques, agies ou subies), les rapports sexuels non voulus ou non protégés (contracter/transmettre des IST ou engendrer une grossesse).

Selon, Juliette Guiellemont et François Beck, (2008), dans l'article intitulé " la consommation d'alcool des jeunes : ce que nous apprennent les enquêtes " la consommation de doses très élevées d'alcool peut provoquer un coma éthylique qui peut conduire à la mort. Il ressort également que la consommation d'alcool pendant l'adolescence comporte des risques différés : effets délétères sur le développement de certaines régions cérébrales.

En outre, dans une étude prospective franco-canadienne, Schwarzinger *et al.*, (2018) montrent que la consommation d'alcool chez les jeunes peut conduire au niveau de la santé mentale à une hostilité/agressivité élevée, somatisation et anxiété phobique, idéations paranoïdes, démence précoce Des études ont mis en évidence des liens entre la consommation d'alcool et certains types de cancer : le cancer colorectal, le cancer de l'œsophage, le cancer du larynx et le cancer de l'oropharynx, le cancer du sein (Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), 2010). Ces conclusions ont été confirmées en 2015 dans le Code européen contre le cancer (Scoccianti *et al.*, 2015).

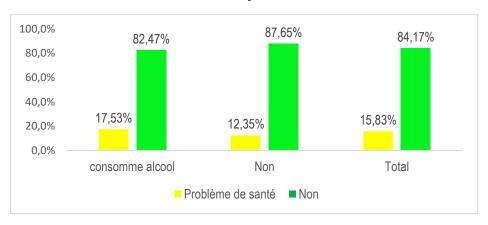
D'autres études ont également établi qu'il y a un lien entre la consommation d'alcool et la tuberculose, le VIH/SIDA, d'autres IST et la pneumonie (Rehm *et al.*, 2009 ; Shuper *et al.*, 2010). Il en est de même avec d'autres problèmes de santé tels que la gastrite, les maladies hépatiques et la pancréatite (Irving et al., 2009 ; Rehm *et al.*, 2010).

D'après le conseil supérieur de la santé, (2018) à long terme, la consommation d'alcool est une cause de morbidité et de mortalité pour certaines maladies chroniques comme la cirrhose du foie, certains cancers comme ceux des voies aérodigestives, du foie et du sein et certaines maladies cardiovasculaires, comme l'hypertension artérielle et l'AVC. A court terme, la consommation d'alcool est responsable de traumatismes intentionnels et non intentionnels, notamment des accidents pouvant causer des blessures (et la mort dans certains cas), la mauvaise évaluation des situations à risque et la perte du contrôle de soi.

> Problèmes de santé, maladies ou accidents rencontrés par les consommateurs d'alcool dans la zone d'enquête

Les résultats de l'enquête indiquent qu'au cours du mois qui a précédé l'enquête, 15,8% des personnes interrogées ont eu des problèmes de santé tels qu'indiqués dans le graphique ci-dessous.

Graphique 11 : Proportion des buveurs d'alcool ayant rencontré des problèmes de santé, maladie ou accident au cours des 30 derniers jours

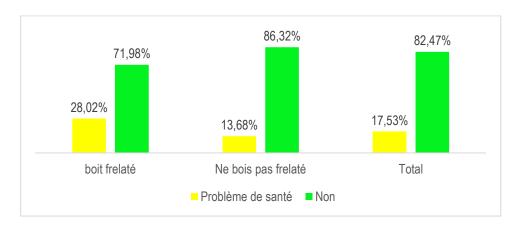


Parmi les consommateurs d'alcool, 17,5 % ont eu des problèmes de santé alors que cette proportion est de 12,3 % chez les jeunes qui ne consomment pas l'alcool. On constate donc que les consommateurs d'alcool en général ont plus de problème de santé que les non consommateurs.

> Problèmes de santé, maladies, accidents rencontrés par les consommateurs d'alcool frelaté

Parmi les consommateurs d'alcool, 17,5 % ont eu des problèmes de santé au cours des 30 derniers jours comme l'indique le graphique ci-après :

Graphique 12 : Proportion des buveurs d'alcool frelaté ayant rencontré des problèmes de santé, maladie ou accident au cours des 30 derniers jours



<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

Les résultats indiquent que 28,0% des consommateurs d'alcool frelaté ont rencontré des problèmes de santé au cours des trente (30) derniers jours précédant l'enquête contre 13,7% pour les nonconsommateurs d'alcool frelaté. Cela atteste que les consommateurs d'alcool frelaté ont plus de problème de santé que les non-consommateurs d'alcool frelaté. On peut donc dire que la consommation d'alcool a un impact négatif sur la santé. Ces résultats sont confortés par Claudine Berr et al 2001 dans leur étude concernant les effets de l'alcool sur la santé où il est ressorti que les conséquences de la consommation d'alcool sur l'organisme varient selon l'importance et les modalités d'usage (excessif ou non, aigu ou chronique).

> Principaux problèmes de santé rencontrés par les consommateurs d'alcool en général

Au cours des 30 derniers jours qui ont précédé l'enquête, certains jeunes ont eu des problèmes de santé. Parmi ces jeunes il y'a des consommateurs d'alcool et des non consommateurs.

Tableau n°14 : Principaux problèmes de santé rencontrés par les consommateurs d'alcool

| | Consommation d'al | Consommation d'alcool | | |
|---------------------|----------------------------|--------------------------------|--------------|--|
| Problèmes de santé | Consommateurs d'alcool (%) | Non consommateurs d'alcool (%) | Total (%) | |
| Fièvre/Paludisme | 79,1 | 86,5 | 80,9 | |
| Diarrhée | 0,9 | 2,7 | 1,3 | |
| Accident/Blessure | 1,7 | 0,0 | 1,3 | |
| Problème dentaire | 0,0 | 0,0 | 0,0 | |
| Problème de peau | 0,9 | 0,0 | 0,7 | |
| Maladie des yeux | 2,6 | 2,7 | 2,6 | |
| Problème de tension | 0,9 | 0,0 | 0,7 | |
| Fièvre typhoïde | 0,0 | 0,0 | 0,0 | |
| Problème d'estomac | 1,7 | 2,7 | 2,0 | |
| Mal de gorge | 0,9 | 0,0 | 0,7 | |
| Toux, rhume, grippe | 5,2 | 5,4 | 5,3 | |
| Diabète | 0,0 | 0,0 | 0,0 | |
| Méningite | 0,0 | 0,0 | 0,0 | |
| Maux de tète | 6,1 | 0,0 | 4,6 | |

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

Le principal problème de santé rencontré par les jeunes est la fièvre/paludisme avec une proportion de 80,9%. Cette proportion est plus élevée chez les non-consommateurs d'alcool (86,5%) que chez les consommateurs d'alcool (79,1%). Le deuxième problème de santé rencontré par les jeunes est la toux/grippe (5,3%) avec 5,2% chez les consommateurs d'alcool et 5,4% chez les non-consommateurs. Les maux de tête viennent en troisième position avec une proportion de 4,6% pour l'ensemble des jeunes. On note cependant que les consommateurs d'alcool ont rencontré d'autres problèmes de santé que les non consommateurs n'ont pas connu. Il s'agit des accidents/blessures (1,7%), des maux de

tête (6,1%) et des problèmes de tensions (0,9%) et de gorge (0,9%). Ces problèmes de santé, rencontrés uniquement par les consommateurs d'alcool, pourraient être liés à la consommation d'alcool. Effectivement, des entretiens réalisés auprès des agences de sécurité, des centres de santé et des autorités coutumières et religieuses, il ressort que la consommation d'alcool est à l'origine des accidents de circulation et de l'incivisme routiers en plus des maladies telles que les cas d'atteinte du foie.

Verbatim illustratif : « Le premier patient a été victime d'un accident de circulation. Ce dernier a subi un traumatisme crânien grave et n'a malheureusement pas survécu. Le deuxième patient souffrait d'une cirrhose de foie. »¹⁰

Par ailleurs, des entretiens avec les responsables de centre de santé, il ressort que les maladies liées à la consommation d'alcool enregistrées au cours des douze derniers mois dans les formations sanitaires sont principalement les cirrhoses du foie, la neuropathie périphérique, les céphalées et les ulcères gastriques

> Principaux problèmes de santé rencontrés par les consommateurs d'alcool frelaté

Au cours des 30 derniers jours, la majorité des jeunes consommateurs d'alcool ont déclaré avoir manifesté des signes de fièvre/paludisme (79,1%)

Tableau 15 : Principaux problèmes de santé rencontrés par les consommateurs d'alcool frelaté

| | | Ne bois pas frelaté | |
|---------------------|------------------|---------------------|-----------|
| | Boit frelaté (%) | (%) | Total (%) |
| Fièvre/Paludisme | 79,2 | 79,1 | 79,1 |
| Diarrhée | 0,0 | 1,5 | 0,9 |
| Accident/Blessure | 2,1 | 1,5 | 1,7 |
| Problème dentaire | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Problème de peau | 2,1 | 0,0 | 0,9 |
| Maladie des yeux | 2,1 | 3,0 | 2,6 |
| Problème de tension | 0,0 | 1,5 | 0,9 |
| Fièvre typhoïde | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Problème d'estomac | 2,1 | 1,5 | 1,7 |
| Mal de gorge | 0,0 | 1,5 | 0,9 |
| Toux, rhume, grippe | 2,1 | 7,5 | 5,2 |
| Diabète | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Méningite | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Maux de tète | 10,4 | 3,0 | 6,1 |

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

-

¹⁰ Entretien avec S.Y à Bobo (entretien du 22 octobre 2023).

La proportion des jeunes ayant manifesté des signes de fièvre/paludisme est sensiblement identique chez les consommateurs d'alcool frelaté que chez les non consommateurs d'alcool frelaté. Ce qui pourrait expliquer que le paludisme n'est pas une maladie liée spécifiquement à la consommation d'alcool frelaté.

Les maux de tête ont été signalés chez 6,1% des enquêtés avec une proportion un peu plus élevée (10,4%) chez les consommateurs de frelatés. Ce qui laisse penser que les maux de têtes sont des conséquences directes de la consommation d'alcool frelaté.

Par ailleurs 5,2% des jeunes consommateurs et non consommateurs de boissons frelatées ont déclaré avoir manifesté la toux/rhume/grippe au cours des 30 derniers jours avant l'enquête. Ce problème de santé est beaucoup plus rencontré chez les non consommateurs (7,5%) que chez les consommateurs de boissons frelatées (2,1%). Ce qui indique que la toux/rhume/grippe n'est pas liée à la consommation d'alcool.

> Effets liés à la consommation d'alcool

Les consommateurs d'alcool affirment avoir été victimes d'accidents de la route du fait de la consommation d'alcool et avoir ressenti des effets néfastes sur la santé suite à la consommation d'alcool. Ils ont également relevé que les agents de santé leur ont interdit de boire de l'alcool à cause de leur état de santé. Le tableau ci-dessous présente les principaux effets liés à la consommation d'alcool frelaté par les jeunes.

Tableau 16 : Répartition des enquêtés selon l'effet de la consommation d'alcool

| E66.4 1 | | Consommation de boissons frelatées | | T-4-1 0/ |
|--|-----|------------------------------------|--------------------------|----------|
| Effet de consommation d'alcool | | Boit frelaté % | Ne bois pas frelaté % | Total % |
| Accident de la route du fait de la | Oui | 20,3 | 2,4 | 7,2 |
| consommation d'alcool ? | Non | 79,7 | 97,6 | 92,8 |
| Ressenti des effets négatifs sur | Oui | 16,5 | 9,1 | 11,0 |
| votre santé suite à la consommation d'alcool ? | Non | 83,5 | 90,9 | 89,0 |
| Les agents de santé vous ont-ils | Oui | 75,0 | 0,0 | 50,0 |
| déjà recommandé d'arrêter la consommation d'alcool ? | Non | 25,0 | 100,0 | 50,0 |
| Se blesser du fait de la | Oui | 23,1 | 4,0 | 9,1 |
| consommation d'alcool? | Non | 76,9 | 96,0 | 90,9 |

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

Les résultats montrent que 7,2% des enquêtés ont été victimes d'un accident de la circulation routière du fait de la consommation d'alcool. La proportion des accidents de la circulation routière est plus importante chez les consommateurs de boissons frelatées (20,3%) que chez les non-consommateurs (2,4%). Il en est de même du ressenti des effets négatifs sur la santé suite à la consommation d'alcool avec une proportion de 16,5% chez les consommateurs de boisson frelatée et 9,1% chez les non-consommateurs. Les mêmes constats sont faits en matière de blessures du fait de la consommation d'alcool (23,1% chez les consommateurs contre seulement 4% chez les non-consommateurs.

Ces conclusions sont confortées par celles de (Harald Klingemann *et al.*, 2001) qui ont trouvé qu'un grand nombre de personnes impliquées dans des accidents, atteintes de blessures dues à leur propre fait ou en cause dans des actes de violence avaient bu, plus souvent semble-t-il lorsqu'elles étaient victimes d'actes de violence (de 40 à 65 % d'entre elles avaient bu) que lorsqu'elles étaient mêlées à divers types d'accidents (environ 20–30 %). Par ailleurs, quelque 20 à 50 % des personnes qui se suicident ou tentent de le faire sont en état d'ivresse ou boivent de façon excessive

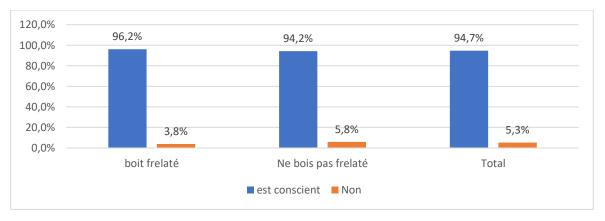
La majorité des buveurs de boissons frelatées (75 %) ont déclaré avoir déjà été avertis par les agents de santé d'arrêter la consommation d'alcool. Ces résultats laissent voir que les effets de la consommation d'alcool fréquemment rencontrés chez les jeunes buveurs d'alcool frelaté au Burkina Faso sont les accidents de la route, les blessures et autres problèmes de santé.

3.2.4. Connaissance des conséquences sanitaires liée à la consommation d'alcool

3.2.4.1. Conscience des risques liés à la consommation d'alcool

La connaissance des risques liés à la consommation d'alcool frelaté est présentée dans le graphique ci-dessous :

Graphique 13 : Proportion des consommateurs d'alcool conscients des risques liés à la consommation d'alcool



<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

La majorité des enquêtés est consciente des risques de santé associés à la consommation d'alcool (94,7%). Paradoxalement cette proportion est un peu plus élevée chez les buveurs de boissons frelatées (96,2%) comparée aux non consommateurs de boissons frelatées (94,2%). Cela pourrait s'expliquer par le fait que les consommateurs d'alcool frelaté sont plus concernés et plus réceptifs aux actions et messages de sensibilisations sur les effets de l'alcool.

Le tableau ci-dessous présente le niveau de connaissance des jeunes sur les conséquences sanitaires de la consommation d'alcool.

Tableau 17 : Connaissance des conséquences sanitaires liées à la consommation d'alcool

| | 1. 1. 1.7 | 1 4 6 1 4 | | |
|-------------------------------|--------------------|-----------|-------|---------|
| Connaissance des conséquences | s sanitaires liées | | - | |
| à la consommation d'alcool | | % | % | Total % |
| Maladie du foie (cirrhose) | Non | 29,3 | 44,9 | 40,7 |
| | Oui | 70,7 | 55,1 | 59,3 |
| Perte de mémoire | Non | 78,5 | 55,5 | 61,7 |
| | Oui | 21,5 | 44,5 | 38,3 |
| Maladies cardiaques | Non | 56,9 | 60,0 | 59,1 |
| | Oui | 43,1 | 40,0 | 40,9 |
| Problèmes gastro-intestinaux | Non | 73,5 | 75,7 | 75,1 |
| | Oui | 26,5 | 24,3 | 24,9 |
| Cancer | Non | 80,7 | 88,3 | 86,3 |
| | Oui | 19,3 | 11,7 | 13,7 |
| Lésions cérébrales | Non | 90,6 | 94,6 | 93,5 |
| | Oui | 9,4 | 5,4 | 6,5 |
| Troubles mentaux (anxiété, | Non | 59,7 | 60,2 | 60,0 |
| dépression) | Oui | 40,3 | 39,8 | 40,0 |
| Dépendance | Non | 45,9 | 61,2 | 57,1 |
| | Oui | 54,1% | 38,8% | 42,9% |

<u>Source</u>: CAPES, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

Les résultats de l'enquête montrent que la maladie du foie (cirrhose) représente la conséquence sanitaire de la consommation d'alcool la plus connue par les enquêtés (59,3 % des réponses). Cette proportion est plus élevée chez ceux qui boivent du frelaté (70,7 %). La dépendance est citée en deuxième position comme la conséquence la plus connue (42,9 %) avec une proportion également plus élevée chez les buveurs de boissons frelatées. Etant donné que les cirrhoses et la dépendance sont reconnues comme des pathologies spécifiques à la consommation d'alcool, cela pourrait expliquer l'importance des proportions de consommateurs d'alcool frelaté qui les connaissent.

Comme le souligne Claudine Berr et al 2001, le foie est l'une des cibles principales des effets de l'alcool. Les maladies hépatiques provoquées par la consommation excessive d'alcool (stéatose,

hépatite alcoolique, cirrhose) peuvent exister isolément ou être associées. Leur diagnostic est difficile car la clinique, hormis pour la cirrhose et l'hépatite alcoolique sévère, est peu informative.

On note par ailleurs que les maladies cardiaques (40,9%) et les troubles mentaux (40,0%) ont été cités par les jeunes comme conséquences de la consommation d'alcool. Mais, contrairement aux deux pathologies citées plus haut, les proportions de jeunes non-consommateurs d'alcool frelaté qui connaissent les maladies cardiaques et les troubles mentaux sont plus élevées que celles des jeunes consommateurs d'alcool frelaté.

> Consommateurs d'alcool qui souffrent de maladies liées à la consommation d'alcool

Le tableau ci-dessous présente la proportion des consommateurs d'alcool qui souffrent de maladies liées à la consommation d'alcool.

Tableau 18 : Proportion des consommateurs d'alcool qui souffrent de maladies liées à la consommation d'alcool

| Average 453 (45 diamontinus(a) ou traits(a) roun | Consommation d'alcool | | |
|---|-----------------------|-------------|-------|
| Avez-vous déjà été diagnostiqué(e) ou traité(e) pour l'une des conditions de santé suivantes associées à la consommation d'alcool | | Ne bois pas | Total |
| | Boit frelaté | frelaté | (%) |
| | (%) | (%) | |
| Hypertension artérielle | 1,10 | 0,40 | 0,60 |
| Diabète (maladie du sucre) | 0,00 | 0,20 | 0,20 |
| Maladie du foie (par exemple, cirrhose) | 0,00 | 0,20 | 0,20 |
| Accident vasculaire cérébral (AVC) | 0,00 | 0,20 | 0,20 |
| Insuffisance rénale | 0,00 | 0,20 | 0,20 |
| Pancréatite | 0,00 | 0,20 | 0,20 |
| Cancer lié à l'alcool (veuillez préciser le type) | 0,00 | 0,20 | 0,20 |
| Troubles mentaux (par exemple, dépression, anxiété) | | | |
| aggravés par l'alcool | 1,10 | 0,20 | 0,50 |

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

On note que 1,10 % des consommateurs de boissons frelatées déclarent avoir déjà été diagnostiqués ou traités pour l'hypertension artérielle contre une proportion plus faible de 0,40 % pour les non consommateurs. Sur l'ensemble des enquêtés 0,6 % ont déclaré avoir été diagnostiqués ou traités pour l'hypertension artérielle. On note également que 1,10 % des buveurs de boissons frelatées ont connu des troubles mentaux aggravés par l'alcool contre 0,20 % pour les non consommateurs. Sur l'ensemble de l'échantillon, 0.5 % ont déclaré avoir manifesté des troubles mentaux. De façon général, il faut noter que ces proportions sont faibles et cela pourrait s'expliquer par l'âge des enquêtés (15-35 ans). En effet, la majorité de ces pathologies chroniques liées à la consommation d'alcool apparaissent à un âge un peu avancé (45 ans et plus).

3.2.4.2. Conséquences sur l'éducation

Selon l'OMS, (2001) la consommation d'alcool a un double effet sur l'instruction. Ainsi, une forte consommation d'alcool des parents augmente le risque de mauvais résultats scolaires, d'absentéisme scolaire et d'abandon des études chez les enfants. Dans certains cas, une consommation excessive d'alcool de la mère pendant la grossesse engendre des troubles de l'attention et des problèmes de comportement chez l'enfant. En outre, un abus d'alcool de la part des parents semble également avoir des effets négatifs sur leur aptitude à jouer leur rôle de parents et, par conséquent, sur les résultats scolaires de l'enfant. D'autre part, les épisodes de consommation excessive d'alcool par les élèves ont des effets sur les résultats et le parcours scolaires de ceux-ci. A cet effet, des études ont montré que l'abandon scolaire est plus fréquent parmi les élèves qui boivent trop.

En résumé au niveau de l'éducation, les conséquences de la consommation d'alcool sont, entre autres :

- l'affaiblissement ou la réduction des capacités intellectuelles : raisonnement, mémoire, concentration, attention, esprit critique, sens de l'observation et d'organisation, orientation dans l'espace, etc. ;
- les violences ou agressions (verbales et /ou physiques) en milieu scolaire envers les camarades, les enseignants et le personnel administratif : injures, menaces, propos indécents, coups...
- les perturbations des cours : bruits nuisibles, provocations à l'endroit des camarades et des enseignants ;
- la somnolence en classe ;
- le non-respect de la règlementation : indiscipline, incivisme, destruction des biens de l'établissement ;
- les échecs dans les études ;
- le décrochage scolaire, les abandons ;
- les grossesses non désirées.

3.2.4.3. Autres conséquences sociales de la consommation d'alcool

Dans une étude intitulée « L'alcool et ses conséquences sociales : la dimension oubliée » menée par un groupe international de chercheurs et publiée en 2001 pour le compte du Bureau régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé, il ressort que « Les conséquences sociales de l'alcool sont des modifications, subjectivement ou objectivement attribuées ou attribuables à l'alcool, du comportement social individuel, des relations sociales ou de l'environnement social. »). Ainsi, les effets liés à la consommation d'alcool se manifestent aussi bien au niveau de l'individu, de la famille que de la société.

Au niveau de l'individu, les conséquences de la consommation d'alcool sont, entre autres, l'agressivité, les comportements déviants, les actes de violence, la prostitution, les grossesses non désirées, les blessures, les maladies de tout genre, la mort, les suicides, etc. L'état d'ivresse augmente le risque de traumatismes ou de décès à la suite d'accidents.

Au niveau de la famille, les principales conséquences de la consommation d'alcool sont les disputes conjugales, les séparations ou l'éclatement du couple ou de la famille, l'instabilité conjugale, les maltraitances, les actes de violence à l'égard du conjoint ou de la conjointe ou des enfants et autres membres de la famille, le non-respect des obligations familiales (devoir conjugal, prise en charge sanitaire, scolarité des enfants, vivres), l'abandon de la famille, les meurtres, etc.

De même, il importe de rappeler que la consommation d'alcool par les parents peut nuire gravement au développement de l'enfant. Les mauvais traitements, le délaissement, l'isolement et l'insécurité ou encore un comportement et des exigences contradictoires de la part des parents sont beaucoup plus courants dans les familles dans lesquelles des personnes consomment excessivement l'alcool (OMS, Bureau régional de l'Europe 2001).

Au niveau de la société, les conséquences de la consommation d'alcool sont, entre autres, : la violence, les accidents de la route, les difficultés d'insertion professionnelle ou sociale, les ruptures professionnelles ou sociales, le chômage. En effet, de nombreuses études ont montré que le chômage et la consommation excessive d'alcool ont tendance à aller de pair ; les buveurs excessifs courent un plus grand risque de perdre leur emploi et la situation de chômeur entraîne souvent une augmentation de la consommation d'alcool. Les autres effets sur la société sont les assassinats, la négligence ou les abus, le non-respect de ses obligations sociales ou professionnelles, la dégradation des biens, la criminalité, les infractions violentes, les viols, les vols, le banditisme, etc. L'alcool joue un rôle important dans la délinquance et la criminalité, en particulier les actes violents. Sur le plan international, la catégorie regroupant les agressions et les homicides est celle dans laquelle l'alcool joue le rôle le plus important (de 35% au Canada à 85% en Suède) (OMS, Bureau régional de l'Europe 2001).

Dans la zone d'enquête, l'impact social de la consommation d'alcool est présenté dans le tableau ciaprès :

Tableau 19: Impact social de la consommation d'alcool

| | | Boit frela | nté Ne bois pas frelaté (%) | Total (%) |
|---------------------------|---------------------------|------------|--------------------------------|-----------|
| Impact sur les relations | Améliore mes relations | 37,8 | 9,7 | 15,5 |
| sociales | N'a pas d'impact | 47,1 | 75,1 | 69,3 |
| | Détériore mes relations | 15,1 | 14,6 | 14,7 |
| | (mésententes / querelles) | | | |
| · | Violence domestique et | 78,5 | 83,2 | 82,2 |
| l'entourage et la famille | les conflits familiaux | | | |
| | Violence conjugale | 11,0 | 6,4 | 7,3 |
| | a eu un différend avec un | 28,5 | 7,0 | 11,4 |
| | ami/entourage | | | |
| Impact sur les enfants | Violence verbale | 2,9 | 2,3 | 2,4 |
| | Violence physique | 2,3 | 1,4 | 1,6 |

Les résultats de l'enquête montrent que 14,7% des consommateurs d'alcool affirment que la consommation d'alcool détériorait leur relation même si la majorité (69,3%) estime qu'elle n'a pas d'effet sur leur relation sociale. La consommation d'alcool engendre les violences domestiques et conflits familiaux chez 82,2% des enquêtés. Par ailleurs, sous l'effet de l'alcool, 7,3% (dont 11,0% chez les buveurs de frelatés) de jeunes ont déjà eu un différend avec leur conjoint (e), 11,4% (dont 28,5% des buveurs de boissons frelatées) ont déjà eu un différend avec un ami ou l'entourage.

La consommation d'alcool a également un impact sur les enfants car 2,4% des consommateurs d'alcool et 2,9% des consommateurs d'alcool frelaté ont déjà, sous l'effet de l'alcool, violenté verbalement leurs enfants. De même, 1,6% des consommateurs d'alcool et 2,3% des consommateurs d'alcool frelaté ont déjà violenté physiquement leurs enfants sous l'effet de l'alcool. Ces résultats corroborent les conclusions de l'étude menée par le groupe international de chercheurs, publiée en 2001 pour le compte du Bureau régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé. (OMS, Bureau régional de l'Europe 2001).

> Perceptions sociales de la consommation d'alcool

Le tableau ci-après donne les différentes perceptions sociales de la consommation d'alcool ainsi que leurs fréquences ou appréciations

Tableau 20 : Répartition des enquêtés selon la perception sociale de la consommation d'alcool

| | | Consomme alcool | Non |
|---|----------------------------|-----------------|------|
| | | % | % |
| | Quotidiennement | 21,5 | 40,4 |
| | Plusieurs fois par semaine | 7,4 | 7,0 |
| déjà rencontré des personnes dont la | | 5,7 | 2,1 |
| consommation d'alcool affecte négativement | Moins d'une fois par | 5,1 | 3,1 |
| la vie sociale | semaine | | |
| | Rarement | 49,3 | 36,4 |
| | Jamais | 11,0 | 11,0 |
| Pensez-vous que la consommation d'alcool a | Oui | 80,0 | 82,9 |
| un impact sur la violence domestique et les | Non | 20,0 | 17,1 |
| conflits familiaux ? | | | |
| Comment percevez-vous socialement une | | 2,4 | 0,0 |
| personne qui consomme de l'alcool de | 2. Négativement | 79,0 | 87,8 |
| manière excessive ? | 3. Neutre | 16,5 | 9,5 |
| | 4. Ne sait pas | 2,2 | 2,8 |

Les résultats de l'étude montrent que près de 21% des enquêtés ont déjà rencontré des personnes dont la consommation d'alcool affecte négativement la vie sociale, 80% d'entre eux pensent que la consommation d'alcool a un impact sur la violence domestique et les conflits familiaux. Au plan social, 79% des buveurs d'alcool frelaté et 87,8% des non buveurs d'alcool frelaté perçoivent négativement une personne qui consomme de l'alcool de manière excessive.

3.2.4.4. Conséquences économiques de la consommation d'alcool

> Impact sur l'activité économique

L'analyse selon l'occupation montre que ceux qui disposent d'un emploi (activité génératrice de revenus) rémunéré sont les plus nombreux à consommer l'alcool comparativement à ceux qui ne dispose d'aucun emploi rémunéré. En effet, dans la zone de l'étude, 77,2% des jeunes qui disposent d'un emploi rémunéré consomment l'alcool contre 55,3% pour ceux qui ne disposent d'aucun emploi rémunéré. La consommation d'alcool frelaté est également beaucoup plus observée chez les jeunes disposant d'activité génératrice de revenus (27,1%) contre 19,3% pour ceux qui n'ont aucune activité génératrice de revenus.

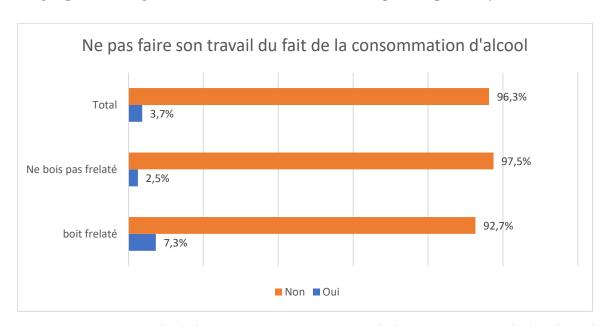
Tableau 21 : Répartition des jeunes consommateurs d'alcool selon l'occupation économique

| Consommation d'alcool | l'alcool | Dispose d'emploi rémunéré (%) 77,2 | rémunéré (%) 55,3 | Total (%) 67,1 |
|-----------------------|---------------------------------|--|-------------------|----------------|
| | Ne consomme pas de l'alcool | 22,8 | 44,7 | 32,9 |
| Consommation | Boit de l'alcool frelaté | 27,1 | 19,3 | 24,1 |
| d'alcool frelaté | Ne boit pas de l'alcool frelaté | 72,9 | 80,7 | 75,9 |

Par ailleurs, certains consommateurs d'alcool perdent des jours de travail du fait de la consommation d'alcool. En effet, il est arrivé que 3,7% des consommateurs d'alcool n'aient pas pu faire leur travail du fait de la consommation d'alcool. Parmi ces derniers, 7,3% boivent l'alcool frelaté et 2,5% n'en boivent pas.

Les consommateurs d'alcool perdent en moyenne cinq (5) jours de travail par mois du fait de la consommation d'alcool. L'impact sur le nombre de jours de travail est plus prononcé chez les consommateurs d'alcool frelaté (qui perdent en moyenne huit (8) jours par mois) que ceux qui ne consomment pas l'alcool frelaté (une perte de trois jours de travail dans le mois).

Graphique 14: Proportion des consommateurs d'alcool qui manquent de faire leur travail



<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

Tableau 22 : Nombre moyen de jours de travail perdu par les jeunes consommateurs d'alcool

| | Nombre moyen de jours de travail manqué durant le mois passé |
|---------------------|--|
| Boit frelaté | 8,125 |
| Ne boit pas frelaté | 2,800 |
| Total | 5,167 |

L'analyse des résultats montre que ceux qui consomment l'alcool ont des salaires mensuels plus élevés que ceux qui n'en consomment pas. En effet, les consommateurs d'alcool qui sont salariés ont un salaire mensuel moyen de 65 928FCFA contre 64 268FCFA pour les non-consommateurs. Les travailleurs indépendants et les patrons consommateurs d'alcool ont également des revenus (bénéfice mensuel) plus élevés (57 283 FCFA) que ceux qui n'en consomment pas (48 074 FCFA. Une analyse plus poussée montre que ce sont les consommateurs d'alcool frelatés qui ont moins de revenus que ceux qui ne consomment pas. Ce qui laisse présager que la consommation d'alcool frelaté peut être liée à la faiblesse de revenus. D'ailleurs, l'analyse des facteurs de choix de l'alcool montre que le choix est fait selon le prix chez 45,7% des consommateurs et le goût chez 63,2%. Le premier critère de choix pourrait être le prix (moins cher).

Tableau 23: Consommation d'alcool et revenu

| | | | | Bénéfice mensuel obtenu par |
|-----------------------|--------------------------|-----------|---------|-------------------------------|
| | | Salaire | mensuel | les travailleurs indépendants |
| | | (FCFA) | | (FCFA) |
| Consommation d'alcool | Consomme de l'alcool | 65 928,63 | | 57 283,33 |
| d alcool | Ne consomme pas de | 64 268,82 | | 48 074,65 |
| | l'alcool | | | |
| | Total | 65 648,99 | | 55 344,66 |
| Consommation | Boit de l'alcool frelaté | 56 032,61 | | 51 347,22 |
| d'alcool frelaté | Ne boit pas de l'alcool | 70 182,99 | | 58 767,36 |
| | frelaté | | | |
| | Total | 65 928,63 | | 57 283,33 |

Source : *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

Dépenses de consommations d'alcool

Les consommateurs d'alcool dépensent en moyenne 7 000 FCFA par consommateur et par mois pour acheter de l'alcool. Les consommateurs d'alcool frelaté dépensent un peu plus (9 200 FCFA) par rapport aux non consommateurs d'alcool frelaté (6 000 FCFA). En plus des dépenses de

consommations, les consommateurs d'alcool dépensent en moyenne 7 900 FCFA par mois pour traiter les problèmes de santé lié à la consommation d'alcool. Pour les dépenses de santé, les non consommateurs d'alcool frelaté dépensent plus (8 100FCFA) que les consommateurs d'alcool frelaté (7 500 FCFA). Cela peut être lié au fait que les consommateurs d'alcool frelaté ne se soucient pas de leur santé et consultent rarement les centres de santé.

Tableau 24 : Dépense liée à la consommation d'alcool

| | mensuelle en | Dépense moyenne mensuelle pour traiter les problèmes de santé liés à la consommation d'alcool (FCFA) |
|------------------|--------------|--|
| Boit de l'alcool | 9262 | 7550 |
| frelaté | | |
| Ne boit pas de | 6062 | 8125 |
| l'alcool frelaté | | |
| Total | 6969 | 7933 |

<u>Source</u>: *CAPES*, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

> Perception des effets de la consommation d'alcool et impact sur les finances personnelles

Les consommateurs d'alcool sont conscients de l'effet négatif de la consommation d'alcool sur leurs finances. En effet, 39,5% de ces derniers sont conscients des effets négatifs de la consommation d'alcool sur leurs finances personnelles. Quant aux consommateurs d'alcools frelatés, ils en sont plus conscients (49,4%) que les consommations d'alcool qui ne consomment pas l'alcool frelatés. Ces consommateurs estiment qu'ils ont déjà des difficultés financières (8,4% dont 15,9% des buveurs de frelatés et 1,7% de non-consommateurs d'alcool frelaté) du fait de la consommation d'alcool et 5,7% (dont 7,9% des buveurs de frelatés et 5,0% de non consommateurs d'alcool frelaté) ont déjà constaté une baisse de leur productivité au travail du fait de la consommation d'alcool. Les effets de la consommation d'alcool et son impact sur les finances sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 25 : Perception de l'impact négatif de la consommation d'alcool

| | | l'alcool | Ne boit pas de l'alcool | |
|---|-----|-------------|----------------------------|-----------|
| | | frelaté (%) | frelaté (%) | Total (%) |
| Pensez-vous que la consommation | | 49,4 | 36,3 | 39,5 |
| d'alcool a un impact négatif sur vos | NON | 48,8 | 61,9 | 58,8 |
| finances personnelles | NSP | 1,8 | 1,7 | 1,8 |
| Difficultés financières en raison de la | OUI | 15,9 | 6,0 | 8,4 |
| consommation d'alcool ? | NON | 84,1 | 94,0 | 91,6 |
| | OUI | 7,9 | 5,0 | 5,7 |
| | NON | 85,4 | 88,9 | 88,1 |

| Avez-vous déjà constaté une baisse de | NSP | 6,7 | 6,0 | 6,2 |
|---|-----|-----|-----|-----|
| productivité au travail en raison de la | | | | |
| consommation d'alcool ? | | | | |

Bien que certains enquêtés affirment que la consommation modérée d'alcool serait bénéfique pour la santé (58,9 %), ils sont nombreux les consommateurs qui cherchent à réduire les risques liés à la consommation d'alcool (57,3 %).

Tableau 26 : Réduction des risques liés à la consommation d'alcool

| | | Boit de l'alcool | Ne boit pas de l'alcool | |
|--|--|------------------|----------------------------|-----------|
| | | frelaté (%) | frelaté (%) | Total (%) |
| consommation modérée | OUI | 53,0 | 60,8 | 58,9 |
| d'alcool est bénéfique pour | NON | 35,4 | 34,2 | 34,5 |
| la santé | NSP | 11,6 | 5,0 | 6,6 |
| cherche à réduire vos | OUI | 47,6 | 60,4 | 57,3 |
| propres risques liés à la | NON | 52,4 | 39,6 | 42,7 |
| consommation d'alcool ? | | | | |
| | Réduire la quantité d'alcool consommée | 55,1 | 69,5 | 66,6 |
| Principal moyen de réduction des risques | Établir des limites pour la consommation | 30,8 | 25,1 | 26,2 |
| | Ne pas boire et conduire | 1,3 | 1,9 | 1,8 |
| | Arrêté de boire | 12,8 | 3,5 | 5,4 |

<u>Source</u>: CAPES, étude de l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè, 2023

IV. ANALYSE DES MESURES DE LUTTES CONTRE LA CONSOMMATION D'ALCOOLS FRELATES : FORCES ET INSUFFISANCES

Dans le cadre de la lutte contre la consommation des boissons alcoolisées en général et des alcools frelatés en particulier, des mesures ont été prises en vue de réduire ses effets sur la population.

4.1 Etat des lieux des mesures de lutte contre les boissons alcoolisées frelatées

Les principales interventions publiques en matière de lutte contre l'abus de la consommation des boissons alcoolisées portent essentiellement sur la prise de textes, sur des actions de sensibilisation et sur la mise en place de mécanismes de prise en charge des personnes alcoolodépendantes.

4.1.1. Des mesures législatives et règlementaires

Les principaux textes relatifs à l'importation, à la commercialisation et à la consommation des alcools sont :

La loi 2018-025 du 31 mai 2018 portant code pénal

Elle punit d'une peine d'emprisonnement de 02 à 06 mois et d'une amende de 250 000 FCFA à 600 000 FCFA toute personne qui, gérant d'un établissement, sert de la boisson alcoolisée à un mineur de moins de 18 ans même accompagné par ses parents ou tuteurs. La loi pénale fait également de la consommation d'alcool, une circonstance aggravante en cas de commission de certaines infractions.

La loi N°9-79/AN régissant les débits de boissons

Elle définit les débits de boissons, repartit les différentes boissons commercialisées en 3 groupes qui correspondent chacune à une licence, fixe le ratio nombre de débits/population, les conditions d'octroi des licences d'installation et d'exploitation. Elle définit également les règles d'hygiène et de sécurité.

➤ Le décret N°79-358 du 17 septembre 1979 portant détermination des conditions d'ouverture des débits de boissons.

Ce décret précise certaines parties de la loi N°9-79/AN. Il détermine la composition du dossier pour l'ouverture d'un débit de boissons et fixe la périodicité de l'inspection des débits de boissons

Le décret 2016-926/PRES/PM/MATDSI/MJDHPC/MINEFID/MENA du 30 octobre 2016 portant protection du domaine scolaire et son modificatif N°2020-0259/PRES/PM/MATDC/MSECU/MJ/MINEFID/MENAPLN du 07 avril 2020

Ce décret interdit la consommation et/ou la vente de l'alcool, la tenue de campagnes de promotion des boissons alcoolisées à l'intérieur ou à proximité des espaces scolaires ou à l'occasion des activités

des différentes structures éducatives (article 8). De même, il impose un rayon d'au moins 400 m comme distance de proximité des débits de boisson avec les limites du domaine scolaire (article 9).

> Arrêté n°2003-066/C/O du 19 août 2003 portant modalités et conditions d'installation et d'exploitation d'édifices publiques sur le domaine public de la ville de Ouagadougou

Il donne la définition des édifices tels que les kiosques et cafétérias ainsi que les types de produits qui peuvent être vendus.

> Raabo n°AN IV-67 du 17 février 1987 portant règlementation de la production et de la commercialisation du dolo (bière de mil) et autres boissons alcoolisées traditionnelles (bangui, hydromel)

Il fixe les catégories d'exploitants et les conditions de production, d'exploitation et de commercialisation du dolo et autres boissons alcoolisées traditionnelles. Il proscrit l'utilisation de substances toxiques dans le processus de production.

➤ Arrêté n°2019-0345/MCIA/MS/MATDC portant interdiction de production, d'importation, de commercialisation, de détention et d'offre à titre gratuit de liqueur et autres boissons spiritueuses.

Il interdit formellement la production, l'importation, la commercialisation, la détention et l'offre à titre gratuit de liqueur et autres boissons spiritueuses conditionnées dans des sachets, dans des bouteilles, flacons ou autres pots en PET de capacité inférieur à 30 centilitres. Cette interdiction concerne le « koutoukou », le « quimapouss » sans égard à la capacité des contenants. Il énonce également les mécanismes de répression.

> L'arrêté 2018-317/MENA/SG du 26 septembre 2018 portant adoption du règlement intérieur des établissements post-primaires et secondaires

L'article 33 indique sans équivoque l'interdiction relative à l'alcool : « La détention, l'usage, la consommation et la vente d'alcool, de drogue, de tabac et d'autres stupéfiants sont interdits dans l'enceinte de l'établissement et lors des activités et sorties pédagogiques et récréatives. Tout contrevenant est passible d'exclusion définitive prononcée par le directeur provincial sur proposition du conseil de discipline. »

> L'arrêté interministériel n°2021-0381/MICA/MS/MEEVCC/MATD du 12 juillet 2021 portant règlementation de la production industrielle, de l'importation et de la commercialisation des boissons alcoolisées au Burkina Faso

Cet arrêté définit les concepts clés, précise les modalités de conditionnement et les conditions préalables à l'implantation des unités de production. Il précise ensuite les dispositions à prendre pour

la délivrance de l'autorisation de production et du certificat de mise à la consommation. Il présente enfin les conditions d'importation de distribution et de commercialisation des boissons alcoolisées ainsi que les dispositions relatives aux infractions et aux sanctions.

4.1.2. Des actions de sensibilisation et d'éducation

Plusieurs actions de sensibilisation et d'éducation sur les conséquences, les effets et les risques liés à consommation d'alcool notamment d'alcool frelaté sont menées au profit des jeunes. Il s'agit, entre autres :

- des campagnes de sensibilisation menées par les formations sanitaires, les brigades de protection de l'enfance, les unités anti-drogues, le comité national de lutte contre la drogue et les commissariats de sécurité publique et brigades de gendarmerie. Ces structures, dans leurs actions quoti-diennes mènent des activités de sensibilisation dans les établissements scolaires et les espaces fréquentés par les jeunes. La contribution des partenaires telles que les ONG, les associations et les mouvements dans la lutte contre la consommation de l'alcool frelaté est importante. Ces sensibilisations sont faites à travers des causeries-débats, des conférences publiques, des spots et émissions radio ou télé, des sketchs, etc.
- des interventions au niveau des programmes scolaires à travers certaines disciplines d'accueil (SVT, éducation civique et morale, éthique et déontologie).

4.2. Des mécanismes de prise en charge

Des services de soutien et de traitement sont offerts aux jeunes accro ou victimes de l'alcool dans les formations sanitaires afin de les aider à surmonter les éventuelles conséquences ou à abandonner la consommation des boissons alcoolisées. Par ailleurs, une unité de sevrage a été ouverte en 2017 au CHU-YO en vue du dépistage et du traitement de la dépendance au tabac et à l'alcool et d'offrir des programmes de réadaptation et d'insertion.

4.3. Forces et faiblesses des mesures de lutte

L'analyse des mesures de lutte contre les boissons frelatées fait certes ressortir des forces, mais également des insuffisances.

4.3.1. Les forces des mesures de lutte

Au nombre des forces des mesures de lutte contre la consommation des boissons alcoolisées, il importe de retenir :

• Un cadre juridique bien fourni et une volonté politique affichée

La richesse de la législation en matière de règlementation de la production, de l'importation, de la distribution et de la consommation d'alcool traduit l'engagement de l'Etat en la matière. Ainsi, on note l'existence d'une règlementation protectrice des enfants et des jeunes de la consommation des alcools, la création de centre de sevrage pour la prise en charge des personnes addictes à l'alcool.

• Des acteurs pluridisciplinaires dans la lutte

L'Etat burkinabè dispose d'un ensemble de structures de lutte contre les alcools frelatés. Ces structures sont chargées du contrôle, du suivi, de la répression, de la prise en charge et de la prévention. A ces structures publiques s'ajoutent les organisations de la société civile qui mènent des actions de sensibilisation pour une consommation responsable de l'alcool en milieu jeune.

• Une conscience collective en alerte

Elle se manifeste de façon fréquente par une tendance dans toutes les couches de la société à condamner la consommation des alcools frelatés. Cette censure sociale participe à décourager certains consommateurs, les obligeant ainsi à abandonner ou à boire souvent dans la clandestinité.

4.3.2. Les faiblesses des mesures de lutte

Comme faiblesses relatives aux mesures de lutte contre l'abus de la consommation des boissons frelatées par la jeunesse, il faut noter :

• Une application peu rigoureuse des textes

Bien que l'environnement juridique soit assez fourni et favorable à la préservation des jeunes de la consommation des alcools frelatés, on note une application peu rigoureuse des textes. Cet état de fait se manifeste par la distribution de boissons alcoolisées par des acteurs ne disposant pas d'autorisation de vente notamment les stations-services, les supermarchés et les kiosques. On remarque également le non-respect de la distance règlementaire entre certaines structures sociales et les débits de boisson.

Il importe également de rappeler que la méconnaissance des textes encadrant la production, l'importation, la commercialisation et la consommation des boissons alcoolisées ne facilite pas la lutte contre la consommation abusive de l'alcool. De plus, nombre d'acteurs ignorent certaines dispositions relatives à la production, à l'importation, à la commercialisation, à la détention et à l'offre à titre gratuit de boissons frelatées.

Par ailleurs, on note une insuffisance des actions de contrôle, de suivi et de répression des actes répréhensibles (non-respect des dispositions légales en matière de production, l'importation, de

commercialisation et de consommation des boissons alcoolisées) de la part des autorités compétentes (police, gendarmerie, ministère en charge du commerce, le ministère de la santé, les municipalités).

• L'absence d'un document de stratégie nationale en matière de lutte contre l'abus de la consommation d'alcool

Il n'existe pas une stratégie nationale en matière de lutte contre l'abus de la consommation d'alcool. En effet, pour lutter efficacement contre ce phénomène, une coordination multisectorielle est nécessaire. Cela passe nécessairement par l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre les alcools frelatés et qui implique notamment les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'économie, du commerce, de la justice et de la sécurité.

Les actions de promotion de l'alcool dans l'espace public

Les activités de marketing, de publicité, de parrainage et de promotion de l'alcool dans l'espace public notamment les médias, y compris les réseaux sociaux sont courantes de nos jours. Aussi, la disponibilité et l'accessibilité des débits de boissons constituent des facteurs qui conduisent la jeunesse à s'adonner aux alcools frelatés. De nos jours, l'alcool peut être facilement acheté dans les boutiques, les kiosques, les alimentations, les marchés et dans tout type de débits de boissons. La limitation du nombre de débits de boisson en fonction de la population n'est pas respectée. La ville de Ouagadougou ne devrait pas compter plus de 1 515 débits de boissons¹¹.

Par ailleurs, les contre-exemples donnés par certains parents et éducateurs constituent un frein à la lutte contre le phénomène de l'alcoolisme.

• Les pesanteurs socio-culturelles

La consommation d'alcool est considérée dans certaines sociétés du Burkina Faso comme un fait culturel. La consommation précoce conduit parfois à une dépendance et à une tendance vers les boissons à forte teneur d'alcool et les frelatés.

• La porosité des frontières

La porosité des frontières constitue un obstacle majeur dans la lutte contre les alcools frelatés en ce sens qu'elle favorise l'importation frauduleuse des boissons prohibées.

• Le facteur économique

L'apport économique important provenant de la vente des alcools frelatés n'est pas de nature à décourager les acteurs de la contrebande : la vente des alcools frelatés génère d'importants revenus.

-

¹¹ Article 10 de la loi 9-79/AN

Aussi, l'importation régulière des boissons alcoolisées contribue à alimenter le budget de l'Etat par les taxes douanières. La limitation des quantités importées annuellement pourrait constituer un déficit budgétaire.

V. LIMITES ET DIFFICULTES DE L'ETUDE

Aux termes de la présente étude, il importe de relever certaines difficultés et insuffisances qui, dans une certaine mesure, ont été quelque peu préjudiciables au bon déroulement de l'étude.

L'une des principales difficultés est le contexte sécuritaire qui n'a pas été favorable à la collecte des données du fait de la non disponibilité des acteurs en charge de la sécurité et de l'inaccessibilité de certaines zones pour les enquêtes.

La deuxième difficulté a été le fait que l'enquête terrain s'est déroulée concomitamment à une période de mise en œuvre des actions entreprises par les autorités dans le cadre de la lutte contre la prolifération des alcools frelatés. Ces actions conduites par la police municipale ont eu un impact sur le déroulement de l'enquête. Les actions de saisie des alcools frelatés chez les vendeurs par la police municipale de Ouagadougou ont rendu les enquêtés très méfiants.

A ces deux difficultés s'est ajouté le refus de certaines familles et de certains vendeurs d'alcools frelatés (kiosque surtout) de se faire enquêter. Par ailleurs, l'interdiction de la vente des alcools frelatés par les groupes d'auto-défense Koglweogo dans certaines localités n'a pas permis de mener convenablement les entretiens.

Comme limites, la principale est la non-couverture de l'ensemble du territoire national par l'enquête, mais, réalisée seulement dans quatre régions du pays.

VI. DEFIS ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des résultats de la présente étude a permis de faire ressortir l'impact socio-économique de la consommation d'alcool par la jeunesse burkinabè.

Au terme de cette étude, et dans le but de proposer des orientations susceptibles de contribuer à la réduction des effets néfastes du phénomène, les défis et les recommandations suivants ont retenus :

Tableau 27 : Défis et recommandations

| SECTEURS | Défis | RECOMMANDATIONS |
|-----------------|---|---|
| | Renforcement du cadre règlementaires à travers la relecture des textes : | MINISTÈRES EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ, DE L'ÉDUCATION, DE LA JUSTICE ET DE L'ÉCONOMIE Relire: loi n°9/79/AN du 7 juin 1979 et de son décret d'application pour les adapter aux réalités actuelles; l'arrêté interministériel N°2023/00439 du 25 octobre 2023 pour prendre en compte l'alcool frelaté, Donner les prérogatives aux préfets et/ou au haut-commissaire pour l'autorisation d'ouverture des débits de boissons. |
| INSTITUTIONNELS | Persistance des effets liés à la consommation de boissons frelatés chez les jeunes (accidents, blessures, etc.) Renforcement des connaissances des consommateurs de boisons frelatés sur certaines conséquences sanitaires à long terme notamment les maladies cardiaques, les troubles mentaux, la dépendance | MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE |

| | Impact social de la consommation | MINSTERE EN CHARGE DE LA SECURITE ET DE CELUI EN CHARGE DU COMMERCE |
|---|----------------------------------|---|
| (| d'alcool | • Renforcer les actions de lutte contre la production, la commercialisation, l'importation et la consommation des boissons frelatées chez les jeunes ; |
| | | • Mettre en place des mécanismes de surveillance pour s'assurer que les points de vente respectent les réglementations en matière de vente d'alcool aux mineurs. |
| | | Encourager la collaboration entre les autorités locales et les propriétaires de bars pour promouvoir des pratiques responsables. |
| | | MINISTERE EN CHARGE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE OU CEUX EN CHARGE DE LA JEUNESSE/SANTE ET EDUCATION |
| | | Elaborer une stratégie nationale de lutte contre la consommation d'alcool frelaté au Burkina Faso; Prévoir des lignes dédiées dans le budget de l'Etat pour la lutte contre la consommation des alcools frelatées; |
| | | • Impliquer activement les organisations de la société civile dans la lutte contre la consommation d'alcool chez les jeunes ; |
| | | Organiser des forums communautaires pour discuter des impacts de la consommation d'al- cool et encourager la participation de la communauté. |
| AL AL EE | | SECRETARIAT PERMANENT DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DROGUE/CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE |
| COMMISSI ON NATIONAL E DE LUTTE CONTRE LA DROGUE | | Organiser des actions conjointes de répression, de sensibilisation pour mutualiser les efforts dans la lutte contre la consommation de drogue et d'alcool frelaté; |
| LES ARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS | | ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LES STUPEFIANTS A: • Mener des campagnes de sensibilisation de masse sur les effets néfastes de la consommation des alcools frelatés. |

CONCLUSION

Le présent rapport porte sur la population jeune aux prises avec les alcools en général et aux frelatés en particulier. L'analyse du problème permet de reconnaitre que c'est un phénomène de santé publique et pour y remédier des solutions adéquates devront être proposées et cela passe par l'analyse des causes qui sont d'ordre socio culturel qu'économique. Ainsi, influencés par les pressions sociales et par leurs pairs, ils y résolvent leur mal-être par la consommation d'alcool frelatés. Le choix de certaines régions de l'étude confirme à souhait que la tendance de la jeunesse vers la consommation d'alcool frelatée est fortement liée à certaines cultures locales et aux normes sociales. Ces motifs traités dans la littérature rendent compte des faits témoins issus de l'enquête terrain.

Ainsi, la principale cause de la consommation d'alcool par les jeunes est le désir de plaisir et de détente. D'autres jeunes consomment l'alcool du fait ou effet de contagion d'un ou des amis ou simplement par tradition. L'analyse des données montrent que 69,1% des jeunes consomment l'alcool juste pour se faire plaisir ou se détendre. A cela s'ajoute l'effet de contagion/ influence des amis chez environ trois jeunes sur dix (31,5%). Il existe d'autres causes de consommation d'alcool telles que la pression sociale (14,4%), le stress et coping (stratégies de gestion du stress) (11,3% des jeunes) et l'accessibilité (8,8%).

Par ailleurs les facteurs économiques influencent, comme nous l'indiquent les résultats de l'enquête, la consommation de l'alcool selon le sexe et le milieu de résidence. Le prix de l'alcool influence le choix de l'alcool à consommer pour 45,7% des cas. Le goût influence le choix de l'alcool à consommer pour 63,2% des enquêtés.

La consommation d'alcool frelaté entraine des nombreuses maladies comme nous le révèlent les résultats des enquêtes. Le principal problème de santé rencontré par les jeunes est la fièvre/paludisme avec une proportion de 80,9%. Cette proportion est plus élevée chez les non consommateurs d'alcool (86,5%) que chez les consommateurs d'alcool (79,1%). Le deuxième problème de santé rencontré par les jeunes est la toux/grippe (5,3%) avec 5,2% chez les consommateurs d'alcool et 5,4% chez les non consommateurs. Les maux de tête viennent en troisième position avec une proportion de 4,6% pour l'ensemble des jeunes. On note cependant que les consommateurs d'alcool ont rencontré d'autres problèmes de santé que les non consommateurs n'ont pas connu. Il s'agit des accidents/blessures (1,7%), des maux de tête (6,1%) et des problèmes de tensions (0,9%) et de gorge (0,9%). C'est pourquoi, renforcer la sensibilisation, réduire la disponibilité de l'offre des boissons alcoolisées frelatés et enfin de compte travailler à réduire les raisons profondes qui poussent les jeunes à la consommation de ces produits prohibés demeurent des déterminants majeurs pour changer la donne. Ainsi, aucune mesure ne doit être de trop à prendre par l'Etat pour éradiquer le fléau de la consommation d'alcool par la jeunesse sensée être la relève ou l'avenir de tout pays.

Bibliographie

Anderson, P., de Bruijn, A., Angus, K., Gordon, R., & Hastings, G. (2009). Impact of alcohol advertising and media exposure on adolescent alcohol use: a systematic review of longitudinal studies. Alcohol and Alcoholism, 44(3), 229-243.

Andrée Mizrahi et Arié Mizrahi, 2000, Arguments socio-économiques pour la santé. Consommation d'alcool et de tabac. France

April, N., Paradis, C., Maurice, A., Niquette, M., Cyr, C., & Morin, R. (2018). Intoxications aiguës à l'alcool et boissons sucrées alcoolisées. Québec: Institut national de santé publique du Québec.

BAGUIYA, A., COULIBALY, I., COULIBALY, A., GARANET, F., NIKIEMA, L., & KOUANDA, S. (2018). Prévalence et facteurs associés à la consommation de cigarette et d'alcool par les élèves dans 24 villes du Burkina Faso : une étude transversale. Ouagadougou: Presses Universitaires de Ouagadougou

BESSON, D. (2004, Mai). Boissons alcoolisées : 40 ans de baisse de consommation. *INSEE PRE-MIERE N°966*.

BONNET N, HOCHET M, Premiers gestes en alcoologie, Paris, RESPADD, juillet 2023, 82 pages.

Borsari, B., & Carey, K. B. (2001). Peer influences on college drinking: A review of the research. Journal of Substance Abuse, 13(4), 391-424.

Claudine Berr, Françoise Clavel-Chapelon, Sylvain Dally, Jean-Luc Daval, Frédéric Fumeron, et al..Alcool: effets sur la santé. [Rapport de recherche] Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).2001, 358 p

Conseil supérieur de la sante, 2018, Risques liés à la consommation d'alcool. MAI 2018 CSS N° 9438).

Ennett, S. T., Bauman, K. E., Foshee, V. A., Pemberton, M., & Hicks, K. A. (2001). Parent-child communication about adolescent tobacco and alcohol use: What do parents say and does it affect youth behavior? Journal of Marriage and Family, 63(1), 48-62.

Hughes, K., Anderson, Z., Morleo, M., & Bellis, M. A. (2008). Alcohol, nightlife and violence: the relative contributions of drinking before and during nights out to negative health and criminal justice outcomes. Addiction, 103(1), 60-65.

Juliette Guiellemont et François Beck, 2008, "la consommation d'alcool des jeunes : ce que nous apprennent les enquêtes", Dossier "jeunes et alcool : quelle prévention ? novembre-décembre 2008 (pages 10-12)

Koffi et al. (2019), « Évaluation de la qualité du Koutoukou liée aux différents procédés de fabrication traditionnelle dans les grandes zones de production en Côte d'Ivoire », Journal of Applied Biosciences, pages 14635 – 14648.

Michel, G., Purper-Ouakil, C., & Mouren-Siméoni, M. C. (2001). Facteurs de risques des conduites de consommation de substances psycho-actives à l'adolescence. Éditions scientifiques et médicales Elsevier SAS, 159 : 622–31. GUIMBOU, I. (2020). *Analyse des facteurs associés à la consommation de l'alcool en milieu scolaire dans la ville de Ouagadougou en 2019*. Ouagadougou: UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN SCIENCES DE LA SANTÉ (UFR/SDS)/ Section médecine THÈSE N° 497.

OMS, 2001, l'alcool et ses conséquences sociales : la dimension oubliée,

OUATTARA, S. (2017). Evaluation de l'imprégnation alcoolique au cours des accidents de la voie publique dans la ville de Ouagadougou. Ouagadougou: Unite de formation et de recherche en sciences de la santé, UNIVERSITÉ Pr JOSEPH KI ZERBO.

Roger ZERBO (2023): crise sociale et toxicomanie, lieu de refuge d'une jeunesse en détresse au Burkina Faso, les Editions monange (198 P).

Roger ZERBO, Moussa SARR (2021): Adiction à la drogue en milieu jeune au Burkina Faso, facteurs déterminants, impacts sociosanitaires et stratégies de prise en charge de la toxicomanie. les Editions monange (200 P).

Room, R., & Mäkelä, K. (2000). Typologies of the cultural position of drinking. Journal of Studies on Alcohol, 61(3), 475-483.

Sawadogo, Z. O. (2016). Comparaison des méthodes d'évaluation de la consommation d'alcool dans une population de patients hospitalisés à Ouagadougou (Burkina Faso). *Lavoisier SAS*.

TAPSOBA, F., SAVADOGO, A., SOMDA, K. M., ZONGO, C., BARRO, N., & TRAORE, S. A. (2011). Biodiversite microbienne et parametres physicochimiques de quelques vins de ronier (BORASSUS AKEASSII) produits traditionnellement au Burkina Faso. p. 22.

Tecco, J. & Kopp, P. (2014). Chapitre 9. Le comportement économique de l'alcoolique : les déterminants de la problématique alcoolique tels que décrits par les économistes de la santé. Dans : Philippe de Timary éd., *Sortir l'alcoolique de son isolement* (pp. 203-222). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur. https://doi.org/10.3917/dbu.timry.2014.01.0203

ANNEXES

ANNEXE N°1 MEMBRES DE L'EQUIPE AYANT CONDUIT L'ETUDE

| N° | Nom et Prénoms | Structures | Téléphone | Adresse email |
|---------|----------------------------|--------------------------------|--|----------------------------|
| d'ordre | | | | |
| 1. | SANON Victor | CAPES | | |
| 2. | TAPSOBA Aboubacar | DGEP/MEFP | 78 04 75 43/ 71 81 74 70/ 76 76 75 00 | tapsabou@yahoo.fr |
| 3. | KABRE Yves Patrick | DGESS/MATDS | 70 67 62 40/76995812 | yvespatrickkabre@gmail.com |
| 4. | BONKOUNGOU Jean Charles | DGESS/MJDHRI | 70475514/77558870 | bojech17@yahoo.fr |
| 5. | NANA Sidmanégda | DGESS/MENAPLN | 70 24 18 98/61742468 | sidmanegdan@gmail.com |
| 6. | KIEMDE Joël | DGESS/MDICAPME | 70084835/76 88 44 79 | joelkiemde@yahoo.fr |
| 7. | POIMOURIBOU OUEWELI | SP/CNLS-IST | 6420 63 63/70 28 47 00 | poa76@yahoo.fr |
| 8. | TRAORE Mamoudou | LIGUE DES CONSOMMATEURS | 70 72 13 52 | tramadalbela@yahoo.fr |
| 9. | HIEN Mwinyel Habib Ismael, | DIRECTION GENERALE DES DOUANES | 75 38 07 07 | mwinyelhien@gmail.com |
| 10. | TAPSOBA/MARE Gisèle | CAPES | 70666105 | gmaretapsoba@gmail.com |
| 11. | TANDAMBA B. Joël | CAPES | 70625642/76631284 | Boama75@gmail.com |
| 12. | KOURAGO S. Oumarou | CAPES | 70278991/76121833 | kouraodou@gmail.com |
| 13. | NIKIEMA Lucien | CAPES | 78389607/76510977 | nikiemalucien@yahoo.fr |
| 14. | NABI Seydou | CAPES | 77034369 | Seydou_nabi@yahoo.fr |
| 15. | OUEDRAOGO Karim | CAPES | 70618600/76627646 | ouedrkarim@yahoo.fr |
| 16. | OUEDRAOGO Soumaïla | CAPES | 70368921 | ssoumailao@yahoo.fr |
| 17. | OUEDRAOGO Marcelin | CAPES | 67625757 | tewindemarcelin@gmail.com |
| 18. | SOMDA Emile | CAPES | 64070260/70723669 | Somdaemile84@gmail.com |
| 19. | COMPAORE W. Gildas | CAPES | 65998876 | gildas@compaore.net |

ANNEXE N°2 OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES 1. LE QUESTIONNAIRE



QUESTIONNAIRE

IMPACT DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA JEUNESSE AU BURKINA FASO

| | CONFIDENTIALITE : Extrait de la loi n°036-2021/AN du 06 Décembre 2021 portant organisation et réglementation des activités statistiques au Burkina Faso. | | | | | |
|-------------|--|--|--|--|--|--|
| Article 32: | Les données individuelles d'ordre économique ou financier recueillies par les autorités statistiques ne peuvent en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle fiscal, économique ou social, ni à des fins de recherche de la part des autorités administratives, politiques, militaires, policières ou judiciaires. | | | | | |
| Article 37: | Les personnes physiques et morales soumises aux enquêtes et recensements ayant obtenu le visa statistique sont tenues de répondre avec exactitude et dans les délais fixés aux questionnaires statistiques relatifs à ces opérations | | | | | |

SECTION A. INFORMATION D'IDENTIFICATION

| N° | QUESTIONS | CODES | PASSER A |
|-----|------------------------------|------------------------|-------------|
| SA1 | Nom et prénom de l'enquêteur | | |
| SA2 | Région | | |
| SA3 | Province | | |
| SA4 | Commune | | |
| SA5 | Nom et prénom(s)du répondant | | |
| SA6 | Sexe du répondant | 1. Masculin 2. Féminin | |
| SA7 | Contact du répondant | | |
| SA8 | Date de l'enquête | | |

SECTION B : ÉNUMÉRATION DES MEMBRES DU MÉNAGE

| N° | SB.1.NOM ET PRÉNOM | SB.2. Sexe | SB.3. AN- NÉE DE NAISSANCE | SB.4. CONTACT 1 | SB.5. LIEN DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DU MÉNAGE | SB.6. VENDEZ DE L'ALCOOL (DOLO, BIÈRE, LIQUEURS, BANGUI)? SI AGE>15 | SB.7.QUI INTER- ROGÉ VOUS ? |
|-----|-----------------------|---------------------------|----------------------------------|-----------------|--|--|---|
| | | 1. Masculin 2. Féminin | | | 1.Chef de ménage 2.Conjoint (e) 3. Fils, fille 4.Père, mère 5. Petit fils, petite fille 6.Grands-parents 7.Frère, sœur 8.Neveu/nièce 9.Autres parents du CM/conjoint 10.Personne non apparentée au CM/conjoint 11.Domestique/enfant confié ou parent du domestique | 1. OUI 2. NON | 1. Jeune (15-35 ans) 2. Vendeurs d'alcool (Allez à section 5) |
| 1. | | | | | | | |
| 2. | | | | | | | |
| 3. | | | | | | | |
| 4. | | | | | | | |
| 5. | | | | | | | |
| 6. | | | | | | | |
| 7. | | | | | | | |
| 8. | | | | | | | |
| 9. | | | | | | | |
| 10. | | | | | | | |
| 11. | | | | | | | |
| 12. | | | | | | | |
| 13. | | | | | | | |
| 14. | | | | | | | |
| 15. | | | | | | | |

SECTION C: CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES si age>15

| N° | QUESTIONS OU FILTRES | CODES | PASSER A |
|-----|--|--|----------|
| SC1 | Situation matrimoniale | 1.Actuellement marié 2.vit avec un homme/une femme 3. Veuf/veuve 4.divorce 5. Sépare 6. Jamais marié ou n'a jamais vécu avec homme/femme | |
| SC2 | [NOM] a-t-il fait ou fait-il des études actuel- lement dans une école formelle? | | |
| SC3 | [NOM] a-t-il fréquenté une école au cours de l'année scolaire 2022/2023? | | |
| SC4 | Quel est le niveau d'instruction le plus élevé atteint par [NOM]? | 1 Aucun 2. primaire 3. Postprimaire 4. Secondaire 5. Supérieur 6. NSP | |
| SC5 | Quel est le niveau d'instruction le plus élevé atteint par le père de [NOM]? | 1 Aucun 2. primaire 3. Postprimaire 4. Secondaire | |

| | | 5. Supérieur 6. NSP | |
|-----|--|---|--|
| SC6 | Quel est le niveau d'instruction le plus élevé atteint par la Mère de [NOM]? | 1 Aucun 2. primaire 3. Postprimaire 4. Secondaire 5. Supérieur 6. NSP | |
| SC7 | Quel est le diplôme le plus élevé obtenu par [NOM]? | | |
| SC8 | [NOM] a-t-il eu un problème de santé, mala- die ou un accident au cours des 30 derniers jours? | | |
| SC9 | Quel a été le principal problème de santé que [NOM] a eu ? | 1 Fièvre/Paludisme 2 Diarrhée 3 Accident/Blessure 4 Problème dentaire 5 Problème de peau 6 Maladie des yeux 7 Problème de tension 8 Fièvre typhoïde 9 Problème d'estomac 10 Mal de gorge 11 Toux, rhume, grippe 12 Diabète 13 Méningite 14 Maux de tète 15 Autre (à préciser) | |

SECTION D : SITUATION DANS L'EMPLOI

| N° | QUESTIONS OU FILTRES | Codes | PASSER A |
|-----|--|---|-------------|
| SD1 | Au cours des 7 derniers jours, [NOM] a-t-il travaillé au moins une heure dans un champ ou jardin lui appartenant ou [NOM] a-t-il élevé des animaux, pratiqué la pêche ou la chasse pour son propre compte? | 1. Oui 2. Non | |
| | Au cours des 7 derniers jours, [NOM] a-t-il travaillé au moins une heure, avec rémunération (en nature ou en argent), dans un | | |
| SD2 | commerce, une activité de transformation, ou un service mar- chand pour son propre compte ou pour le compte d'un autre membre du ménage? Par exemple comme artisan, commerçant ou avocat, médecin ou autre travail indépendant? | 1. Oui 2. Non | |
| SD3 | Au cours des 7 derniers jours, [NOM] a-t-il travaillé au moins une heure, pour une entreprise, pour l'Etat, pour un patron ou toute autre personne qui n'est pas membre de votre ménage? (même à temps partiel ou de manière occasionnelle) | 1. Oui 2. Non | |
| SD4 | Au cours des 7 derniers jours, [NOM] a-t-il travaillé au moins une heure comme apprenti ou stagiaire avec rémunération (en nature ou en argent)? | 1. Oui 2. Non | |
| SD5 | Au cours des 07 derniers jours, avez-vous travaillé ne serait-ce qu'une heure contre rémunération (en espèce ou en nature) ? | | |
| SD6 | Même si [NOM] n'a pas travaillé au cours des 7 derniers jours moyennant rémunération, possède-t-il un emploi qu'il aurait dû exercer au cours de ces 7 derniers jours ? | 1. Oui 2. Non | |
| SD7 | Bien que vous ayez déclaré ne pas avoir travaillé pendant les 07 derniers jours, avez-vous réalisé l'une des activités suivantes | 01. En travaillant dans une affaire personnelle 02. En fabriquant un produit pour la vente 03. En travaillant à la maison pour un revenu 04. En délivrant un service | |

| | pendant les 30 derniers jours, à domicile ou à l'extérieur, pour | 05. En aidant dans une entreprise familiale | |
|------|---|---|--|
| | | 06. Comme apprenti ou stagiaire rémunéré | |
| | aider la famille contre rémunération (en espèce ou en nature)? | 07. Comme étudiant qui réalise un travail | |
| | | 08. En travaillant pour un autre ménage 09. N'importe quelle autre activité pour un revenu | |
| | | 10. Aucune activité de ce genre | |
| SD8 | Bien que vous n'ayez pas travaillé pendant les 07 derniers jours, | | |
| | avez-vous un emploi rémunéré? (en espèce ou en nature)? | 1. Oui 2. Non | |
| SD9 | * | 1 Perçoit une pension | |
| | | 2 Perçoit des loyers/Rentes | |
| | | 3 Perçoit une bourse/Transfert | |
| | Commant faites your nave subvanie à vas basains 2 (Pas | 4 Vit de son épargne | |
| | Comment faites-vous pour subvenir à vos besoins ? (Res- | 5 Vit du produit de ses récoltes | |
| | source principale) | 6 Vit de transferts de vivres gratuits | |
| | | 7 Est à la charge de la famille | |
| | | 8 Mendie | |
| | | 9 Autre | |
| SD10 | | 1 Si champ, élevage, chasse, pêche | |
| 5210 | | pour son propre compte ou le ménage | |
| | | 2 Si entreprise individuelle non | |
| | Quel est l'emploi que [NOM] a exercé à titre principal et | agricole pour son propre compte | |
| | à titre secondaire au cours des 12 derniers mois? | 3 Si salarié du public ou du privé | |
| | a thic secondarie au cours des 12 definers mois: | 4 Si travail occasionnel ou à temps | |
| | | partiel | |
| | | 5 Si apprenti Salarié | |
| SD11 | | 1 Cadre supérieur | |
| | | 2 Cadre moyen/agent de maîtrise | |
| | | 3 Ouvrier ou employé qualifié | |
| | | 4 Ouvrier ou employé non qualifié | |
| | | 5 Manœuvre, aide ménagère | |
| | Qualla act votra actágoria accionnafaccionnalla dans | 6 Stagiaire ou Apprenti rémunéré | |
| | Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle dans | Non Salarié ► (4,50) | |
| | l'emploi principal | 7 Stagiaire ou Apprenti non rénu- | |
| | | méré | |
| | | 8 Travailleur familial collaborant | |
| | | en entreprise familiale | |
| | | 9 Travailleur pour compte propre | |
| | | 10 Patron | |
| SD12 | Quel a été le salaire de [NOM] pour cet emploi (pour la | | |
| | période de temps considérée)? | | |
| | periode de temps considérée): | | |

SECTION E : AMPLEUR, HABITUDES ET MOTIFS DE CONSOMMATION D'ALCOOL

| N° | QUESTIONS OU FILTRES | CODES | PASSER A |
|-----|--|--|----------------------------|
| SE1 | Est-ce que vous avez déjà bu de l'alcool, comme de la bière, du vin, des liqueurs, du dolo ou du baanguii ou autre boissons alcoolisées? | 1. Oui 2. Non | Si non al- lez à SF3 |
| SE2 | En quelle année avez-vous bu pour la première fois ? | | |
| SE3 | A quel âge avez-vous commencé à boire ? | | Si SE2 est NR |
| SE4 | À quelle fréquence consommez-vous de l'alcool ? | 1.Quotidiennement 2.Plusieurs fois par semaine 3.Une fois par semaine 4.Moins d'une fois par semaine 5.Rarement 6.Jamais | |
| SE5 | Quels types d'alcool consommez-vous généralement ? (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent) | 1.Bière 2.Vin 3.liqueurs et autres boissons spiritueuses en sachet plastique ou en boule | |

| | | 441 11 2 2 1 1/11 |
|-------------|---|--------------------------------------|
| | | 4.Alcool de préparation local (dolo, |
| | | bangui) |
| | | 5.Autre (veuillez préciser) |
| SE6 | | Dolo |
| | | bangui |
| | | Bière |
| | | Vin |
| | | |
| | | Djin |
| | | Tinguète |
| | | 8PM |
| | | Wao |
| | | Café Room |
| | | Alomo |
| | | Adonko |
| | | |
| | | Pastis |
| | | Koutoukou |
| | | Epéron |
| | 1. Si liqueur ou vin , que buvez-vous ? | Vody |
| | | Martiness |
| | | 1_2_3 |
| | | Flasch |
| | | |
| | | Sopale |
| | | Château de france |
| | | lion d'or |
| | | Roy |
| | | Score |
| | | visa ou leader |
| | | fighter |
| | | |
| | | glambo |
| | | gin |
| | | stricker |
| | | mangoustan |
| | | bousculator |
| | | Autre |
| SE7 | Nous considérons qu'une canette ou une bouteille de bière, une | 1.n'a même pas bu un verre |
| SE/ | * | |
| | coupe de vin, une boule de liqueur ou une calebasse de dolo ou | 2.nombre de jours (indiquez le |
| | de Bangui est un verre d'alcool. Au cours du mois dernier, com- | nombre de jour) |
| | bien de jours avez-vous consommé de l'alcool ? | 3.chaque jour/ presque chaque jour |
| | ofen de jours avez-vous consomme de raicoor: | |
| a =0 | | |
| SE8 | Au cours du mois dernier, les jours où vous avez bu | |
| | de l'alcool, combien de verres d'alcool avez-vous | |
| | | |
| <u> </u> | bus par jour? | |
| SE9 | Avez-vous déjà consommé de l'alcool pour faire | 1. Oui 2. Non |
| | face à des problèmes personnels ou des difficultés | |
| | | |
| | émotionnelles ? | |
| SE10 | | 1.Culture et traditions |
| | | 2.Pression sociale |
| | | 3.Stress et coping |
| | | 4.Marketing et publicité |
| | | 5.Accessibilité et disponibilité |
| | Qualla act la raisan principale qui vova mativa à conce | |
| | Quelle est la raison principale qui vous motive à consommer | 6.Désir de plaisir et de détente |
| | l'alcool ? | 7.Influence des médias et de la cul- |
| | | ture populaire |
| | | 8.Problèmes psychologiques et de |
| | | santé mentale (dépression, l'anxiété |
| | | et les troubles de l'humeur) |
| | | |
| | | 9.du fait ou effet de contagion d'un |
| | | ou des amis |
| | | 10.oisivité |
| | | 11.Autres (à preciser) |
| | | (. 1 / |

| | FACTEURS ASSOCIES A LA CONSOMMATION D'ALCOOL | | |
|------|---|---|-------------------------------------|
| SE11 | Quels sont les facteurs qui peuvent influencés la consommation d'alcool? | | |
| SE12 | Avez-vous déjà été influencé(e) par des publicités ou des campagnes de marketing pour consommer de l'alcool ? | | Si SE10 =4 et SE12=2 error |
| SE13 | Où achetez-vous habituellement de l'alcool ? | 1.Épiceries/supermarchés (alimentation) 2.Boutique 3.Magasins spécialisés (cave à vin, magasin d'alcools) 4.Bars/restaurants/maquis 5.Vente en ligne 6.Kiosque 7.Cabaret 8.Domicile du vendeur 9.Autres (veuillez préciser) | |
| SE14 | Quels facteurs influent sur votre choix d'alcool ? (Sélectionnez les 3 principaux) | 1.Disponibilité 2.Prix 3.Marque 4.Goût 5.Recommandations de proches 6.Publicité 7.Teneur en alcool 8.Sensation 9.Autres (veuillez préciser) | |

SECTION F : CONSEQUENCES DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL

| N° | QUESTIONS OU FILTRES | CODES | PAS- SER A |
|------|---|--|---------------|
| SF1. | Êtes-vous conscient(e) des risques pour la santé associée à la consommation excessive d'alcool ? | 1. Oui 2. Non | |
| | CONSEQUENCES SOCIALES DE LA CONSOMM | IATION D'ALCOOL | |
| SF2 | Si vous consommez de l'alcool, comment cela affecte-t-il vos relations sociales ? | 1.Améliore mes relations 2.N'a pas d'impact 3.Détériore mes relations (mésententes / querelles) 4.Autres (à préciser) | |
| SF3 | Avez-vous déjà rencontré des personnes dont la con- sommation d'alcool affecte négativement la vie so- ciale ? (Exemple : problèmes familiaux, isolement social, etc.) | 1.Quotidiennement 2.Plusieurs fois par semaine 3.Une fois par semaine 4.Moins d'une fois par semaine 5.Rarement 6.Jamais | |
| SF4 | Pensez-vous que la consommation d'alcool a un impact sur la violence domestique et les conflits familiaux ? | 1. Oui 2. Non | |
| SF5 | Avez-vous déjà eu un différend avec votre conjoint (e) à cause de la consommation d'alcool | 1. Oui 2. Non | Si SE1=1 |
| SF6 | Vous êtes-vous déjà bagarré avec un ami ou l'entourage à cause de la consommation d'alcool | 1. Oui 2. Non | Si SE1=1 |

| SF7 | Avez-vous déjà violenté verbalement votre enfant ou enfant en charge à cause de la consommation d'alcool | 1. Oui 2. Non | Si SE1=1 |
|--------------|---|---|---------------------|
| SF1 | Avez-vous déjà violenté physiquement votre enfant ou enfant en charge à cause de la consommation d'alcool | 1. Oui 2. Non | Si SE1=1 |
| SF8 | Comment percevez-vous socialement une personne qui consomme de l'alcool de manière excessive ? | 1.Positivement 2.Négativement 3.Neutre 4.Ne sait pas | Si SE1=1 ou 2 |
| SF9 | Vous êtes-vous déjà blessé du fait de la consommation d'alcool ? | 1. Oui 2. Non | Si SE1=1 |
| SF1 | Avez-vous déjà eu un accident de la route du fait de la consommation d'alcool ? | 1. Oui 2. Non | Si SE1=1 |
| SF10 | Etes-vous déjà arrivé de ne pas faire votre travail du fait de la consommation d'alcool ? | 1. Oui 2. Non | Si SE1=1 |
| SF11 | Si oui combien de jours de travail avez-vous manqué durant le mois passé ? | | Si SF10=1 |
| SF12 | Quels autres types de dégâts avez-vous causé sous l'effet de l'alcool ? | | Si SE1=1 |
| | EFFETS DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL S | SUR LA SANTE | <i>Si</i> SE1=1 |
| SF13 | Avez-vous déjà ressenti des effets négatifs sur votre santé suite à la consommation d'alcool ? | 1. Oui 2. Non | |
| SF14 | Si oui, veuillez préciser quels types d'effets sur la santé vous avez ressentis. | | |
| SF15 | Connaissez-vous les conséquences sanitaires liées à la consommation d'alcool ? (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent) 1. Oui 2. Non | 1.Maladie du foie (cirrhose) 2.Perte de mémoire 3.Maladies cardiaques 4.Problèmes gastro-intestinaux 5.Cancer 6.Lésions cérébrales 7.Troubles mentaux (anxiété, dépression) 8.Dépendance 9.Autres (veuillez préciser) | |
| SF16 SF17 | Avez-vous déjà été diagnostiqué(e) ou traité(e) pour l'une des conditions de santé suivantes associées à la consommation d'alcool ? (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent) 1. Oui 2. Non | 1.Hypertension artérielle 2.Diabète (maladie du sucre) 3.Maladie du foie (par exemple, cirrhose) 4. Accident vasculaire cérébral (AVC) 5.Insuffisance rénale 6.Pancréatite 7.Cancer lié à l'alcool (veuillez préciser le type) 8.Troubles mentaux (par exemple, dépression, anxiété) aggravés par l'alcool 9.Autre (veuillez préciser | |
| SF18 | Si oui les agents de santé vous ont-ils déjà recommandé d'arrêter la consommation d'alcool ? | 1. Oui 2. Non 3.NSP | |

| SF19 | Seriez-vous à mesure d'arrêter la consommation d'alcool si toutefois pour des raisons sanitaires on venait à vous le recommander ? | 1.arrêt total 2.arrêt partiel 3.non je ne peux pas du tout arrêter | |
|------|---|---|-------------|
| SF20 | Avez-vous déjà rencontré des personnes dont la santé a été affectée par la consommation d'alcool ? | 1. Oui 2. Non | |
| SF21 | CONSEQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA COL | NSOMMATION D'ALCOOL | Si SE1=1 |
| SF22 | Combien dépensez-vous en moyenne par mois en achetant de l'alcool ? | | |
| SF23 | Combien dépensez-vous en moyenne par mois pour traiter les problèmes de santé liés à la consommation d'alcool ? (en frais médicaux, médicaments, etc.) | | |
| SF24 | Pensez-vous que la consommation d'alcool a un impact sur vos finances personnelles | 1. Oui 2. Non 3.NSP | |
| SF25 | Avez-vous déjà connu des difficultés financières en raison de la consommation d'alcool (par exemple, dettes, difficulté à payer les factures, scolarité, vivres, etc) ? | 1. Oui 2. Non | |
| SF26 | Avez-vous déjà constaté une baisse de productivité au travail en raison de la consommation d'alcool ? | 1. Oui 2. Non 3.NSP | |
| SF27 | Pensez-vous que la consommation modérée d'alcool est bénéfique pour la santé ? | 1. Oui 2. Non 3.NSP | |
| SF28 | Avez-vous déjà cherché à réduire vos propres risques liés à la consommation d'alcool ? | 1. Oui 2. Non | |
| SF29 | Si oui, comment ? | 1.Réduire la quantité d'alcool consommée 2.Établir des limites pour la consommation 3.Ne pas boire et conduire 4.Recherche d'aide professionnelle (thérapie, soutien) 5.Autres (veuillez préciser). | |

SECTION G: VENTE D'ALCOOL SB.6=1

| N° | QUESTIONS OU FILTRES | CODES | PAS- |
|-----|---|---|-------|
| | | | SER A |
| SG1 | Depuis combien de temps exercez-vous dans la vente d'alcool ? | 1. Oui 2. Non | |
| SG2 | Produisez-vous les boissons que vous vendez ? | 1.OUI je produis2.Oui je produis et j'achète3.NON | |

| SG3 | Ou achetez-vous principalement vos boissons ? | Dans la commune de résidence Dans une autre commune J'importe d'un autre pays | (si 2=2 ou 3 |
|-----|---|---|--------------------|
| SG4 | Si 3, de quel pays | | |

SG5.Quel type de boissons vendez-vous?

| Туре | vendez-vous cet alcool? | Si oui Q | Si oui Quantité vendue par jour | | Prix d'achat |
|-------------------|-------------------------|----------|------------------------------------|-----------------|--------------|
| Турс | 1.Oui 2.Non | Unité | Quantité | vente Valeur | |
| Dolo | | | | | |
| bangui | | | | | |
| Bière | | | | | |
| Vin | | | | | |
| Djin | | | | | |
| Tinguète | | | | | |
| 8PM | | | | | |
| Wao | | | | | |
| Café Room | | | | | |
| Alomo | | | | | |
| Adonko | | | | | |
| Pastis | | | | | |
| Koutoukou | | | | | |
| Epéron | | | | | |
| Vody | | | | | |
| Martiness | | | | | |
| 1_2_3 | | | | | |
| Flasch | | | | | |
| Sopale | | | | | |
| Château de france | | | | | |
| lion d'or | | | | | |
| Roy | | | | | |
| Score | | | | | |
| visa ou leader | | | | | |
| fighter | | | | | |
| glambo | | | | | |
| gin | | | | | |
| stricker | | | | | |
| mangoustan | | | | | |
| bousculator | | | | | |
| Autre | | | | | |

SG.6.Qui sont vos principaux clients?

- 1. Moins de 15 ans
- 2. 15 à 25 ans
- 3. 25 à 35 ans
- 4. Plus de 35 ans
 Quel est le sexe de vos principaux client
- 1. Masculin
- 2. Féminin

FIN DE L'ENTRETIEN

2. LES GUIDES D'ENTRETIEN

2.1.Guide d'entretien autorités coutumières ou religieuses

| Région: |
|--|
| Province |
| Commune |
| Village |
| Nom et prénom du répondant |
| Contact du répondant |
| Rôle du répondant dans le village/ communauté |
| Quelles appréciations avez-vous sur l'ampleur de la consommation des alcools frelatées que de celle de la jeunesse de votre localité ? |
| Quelles peuvent être les causes de la consommation d'alcool frelatées par les jeunes de vot ocalité ? |
| 3. Quelles sont les problèmes /difficultés que vous rencontrez dans votre localité liée à consommation d'alcool par les jeunes ? |
| 4. Quelles sont les types de boissons que les jeunes aiment boire dans votre localité ? |
| Des mesures existent-elles dans votre localité pour limiter la consommation des alcocrelatées par les jeunes ? |
| Si oui pourquoi ces mesures ne donnent-elles pas satisfaction ? |
| 7. Que préconisez-vous pour limiter la consommation d'alcool par les jeunes de votre localité |
| 3. Avez vous autres suggestion ou préoccupation liée à la consommation d'alcool? |
| |

2.2.Guide d'entretien : Centre et formation sanitaire

| | 1: | | | | |
|---|---|--|--|--|--|
| | ce/Comm | une | | | |
| | e la structure : | | | | |
| | t prénom du répondant | /Tel du répondant | | | |
| | | | | | |
| 1. Pouvez-vous partager des exemples de cas où la consommation d'alcool a eu un imficatif sur la santé d'un patient que vous avez traité? | | | | | |
| | | | | | |
| 2. | Selon vous, quel est l'in santé des individus ? | | é de la consommation d'alcool sur la | | |
| 3. | Comment votre formation sanitaire sensibilise-t-il les jeunes aux risques et aux effets de la consommation d'alcool ? | | | | |
| 4. | Quelles sont les maladies liées à la consommation d'alcool que vous aviez enregistré au cours des douze derniers mois dans votre formation sanitaire ? Pour chaque maladie, indi- | | | | |
| | Maladies Maladies | Nombre de patients | Eventuelles complications de la maladies | | |
| | | | | | |
| 5. | Quel est le nombre tota mois | l de patients que vous avez enreg | istré au cours des douze derniers | | |
| 6. | | n des cas de consultation liée à la | consommation d'alcool | | |
| 7. | Quelles peuvent ètre les orientations à mettre en œuvre pour réduire les effets néfastes de la consommation d'alcool. | | | | |
| | | | | | |
| 8. | Quels programmes ou interventions sont mis en place pour sensibiliser la population aux dangers liés à la consommation excessive d'alcool ? | | | | |
| | | | | | |
| 9. | | | | | |
| 10. | . Comment votre formation sanitaire collabore-t-elle avec des organisations locales pour promouvoir la prévention de la consommation d'alcool ? | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| 11. | Quelles stratégies aurai risque en matière de co | ent dues être utilisées pour atteinensommation d'alcool? | dre les groupes vulnérables ou à | | |
| • • • • | ••••• | | ••••• | | |
| • • • • | | | | | |
| 12. | Avez-vous d'autres sug | gestions en rapport avec la conso | ommation d'alcool ? | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

| 2.3. Guide d'entretien : Sécurité (Police ou gendarmerie ou sapeurs-pompiers) |
|--|
| Région : |
| Province |
| Commune |
| Structure: |
| 1. Police |
| 2. Gendarmerie |
| 3. Sapeurs pompier |
| 4. Autre |
| Nom et prénom du répondant |
| Γél de la structure |
| Tel du répondant |
| Responsabilité de la personne rencontrée au sein de l'établissement |
| Thème : Impact de la consommation d'alcool sur la jeunesse |
| 13. Comment vivez vous les effets de la consommation d'alcool par les jeunes dans votre localité? |
| 14. Selon vous, quel est l'impact le plus fréquemment observé de la consommation d'alcool par la jeunesse ? |
| 15. Dans le cadre de vos missions, avez-vous enregistrés des évènements liés à la consommation d'alcool par la jeunesse ? Veillez décrire ces évènements |
| 16 Avez-vous enregistré des accidents de jeunes (15-35 ans) au cours des douze derniers mois liés à la consommation d'alcool ? Veillez indiquer le nombre d'accident par sexe |
| |
| 17. Avez-vous enregistré des conflits de jeunes (15-35 ans) au cours des douze derniers mois liés à la consommation d'alcool ? Veillez décrire le conflit et indiquer le nombre de conflits t par sexe |
| |
| 18. Avez-vous d'autres suggestions en rapport avec la consommation d'alcool par les jeunes ? |